

# a

## FIDA

### FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

#### Conseil des gouverneurs – Vingt-huitième session

Rome, 16 - 17 février 2005

### **PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET ADMINISTRATIF DU FIDA ET DE SON BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2005**

1. En application de la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et de l'article VI du Règlement financier du FIDA et conformément à la recommandation du Conseil d'administration, le Président présente le programme de travail et budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005 au Conseil des gouverneurs et soumet le budget administratif pour approbation.
2. Le programme de travail pour 2005 a été examiné par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-troisième session. Un montant de 337,7 millions de DTS, soit 500 millions de USD en valeur nominale a été approuvé à des fins de planification, sous réserve d'un réexamen dans le courant de 2005. L'élément crucial qui sera pris en considération pour décider s'il y a lieu d'ajuster le niveau du programme de travail sera le montant des ressources disponibles.
3. Le Conseil d'administration a également approuvé, pour le mécanisme de financement du développement des programmes, un montant de 29,9 millions de USD pour 2005 ainsi que l'utilisation des contributions complémentaires du Royaume-Uni et du Canada comme stipulé aux paragraphes 75 et 76 du présent document, et l'affectation au Programme pilote relatif à la présence sur le terrain d'un montant maximum de 1,2 million de USD, augmenté du reliquat éventuel de l'exercice 2004.
4. Le Conseil d'administration a examiné le budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation proposé pour 2005 et recommandé d'autoriser le Président à soumettre ces budgets administratifs à l'approbation du Conseil des gouverneurs.
5. En conséquence, il est recommandé au Conseil des gouverneurs d'adopter le projet de résolution ci-après, qui approuve le budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005.

**PROJET DE RÉSOLUTION RELATIF AU BUDGET ADMINISTRATIF DU FIDA ET DE  
SON BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2005**

**Résolution.../XXVIII**

**Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005**

**Le Conseil des gouverneurs du FIDA,**

**Considérant** la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

**Notant** que, à sa quatre-vingt-troisième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2005 d'un montant de 337,7 millions de DTS et un montant total de 29,9 millions de USD pour le mécanisme de financement du développement des programmes;

**Ayant pris connaissance** de l'examen du budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation proposé pour 2005, effectué à la quatre-vingt-troisième session du Conseil d'administration;

**Approuve** le budget administratif du FIDA pour 2005, tel que figurant dans le document GC 28/L.7, d'un montant de 53,3<sup>1</sup> millions de USD plus 3,6<sup>1</sup> millions de USD pour couvrir les dépenses exceptionnelles pour le FIDA, et de 4,69<sup>1</sup> millions de USD pour le Bureau de l'évaluation, établi sur la base d'un taux de change de 0,819 EUR pour 1,00 USD;

**Décide** que si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2005 s'écartait du taux de change en euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2005 et le taux de change budgétaire.

---

<sup>1</sup> Il est possible qu'il faille ajuster ces chiffres en fonction du taux de change euro/dollar des États-Unis en vigueur, selon la décision du Conseil des gouverneurs.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>vi</b>
<b>SYNTHÈSE</b>	<b>vii</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE – PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET ADMINISTRATIF DU FIDA POUR 2005</b>	<b>2</b>
<b>I. ENVIRONNEMENT DU FIDA</b>	<b>2</b>
A. Contexte externe	2
B. Contexte interne	3
<b>II. RESSOURCES DISPONIBLES</b>	<b>6</b>
<b>III. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2005</b>	<b>6</b>
A. Programme de prêts	7
B. Programme de dons	8
<b>IV. MÉCANISME DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES ET PROGRAMME PILOTE RELATIF À LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN EN 2005</b>	<b>10</b>
A. Mécanisme de financement du développement des programmes	10
B. Programme pilote relatif à la présence sur le terrain	11
<b>V. BUDGET ADMINISTRATIF POUR 2005</b>	<b>12</b>
<b>VI. DÉPENSES NON RÉCURRENTES ET FRAIS DIRECTS IMPUTABLES AUX PLACEMENTS</b>	<b>15</b>
A. Dépenses non récurrentes	15
B. Frais directs imputables aux placements	16
<b>VII. FONDS SUPPLÉMENTAIRES ET CONTRIBUTIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>16</b>
A. Fonds supplémentaires	16
B. Contributions complémentaires	18
<b>VIII. GESTION DES RESSOURCES</b>	<b>19</b>
A. Base de calcul	19
B. Report de fonds	20
C. Ressources humaines – Récapitulation	21
<b>DEUXIÈME PARTIE – PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET ADMINISTRATIF DU BUREAU DE L'ÉVALUATION DU FIDA POUR 2005</b>	<b>22</b>
<b>TROISIÈME PARTIE – RECOMMANDATIONS</b>	<b>27</b>

**ANNEXES**

<b>I:</b>	<b>BUDGÉTISATION PAR ACTIVITÉ – EXEMPLE</b>	<b>29</b>
<b>II:</b>	<b>DIAGRAMME ARBORESCENT DES ACTIVITÉS DU FIDA</b>	<b>30</b>
<b>III:</b>	<b>PROJECTION DES RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT 2002-2005</b>	<b>33</b>
<b>IV:</b>	<b>STRATÉGIES RÉGIONALES ET STRATÉGIE DE LA DIVISION CONSULTATIVE TECHNIQUE</b>	<b>34</b>
<b>V:</b>	<b>BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR ACTIVITÉ POUR CHAQUE DÉPARTEMENT</b>	<b>43</b>
<b>VI:</b>	<b>BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR ACTIVITÉ DU NIVEAU 2 POUR CHAQUE DÉPARTEMENT</b>	<b>48</b>
<b>VII:</b>	<b>BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR DÉPENSE POUR CHAQUE DÉPARTEMENT</b>	<b>49</b>
<b>VIII:</b>	<b>ESTIMATION DES FRAIS DIRECTS AFFÉRENTS AU PRODUIT DES PLACEMENTS POUR 2005</b>	<b>54</b>
<b>IX:</b>	<b>EFFECTIFS POUR 2005</b>	<b>55</b>
<b>X:</b>	<b>VENTILATION DES DÉPENSES DE PERSONNEL POUR 2004-2005</b>	<b>58</b>
<b>XI:</b>	<b>ACTIVITÉS PRIORITAIRES DE OE ET PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES DU FIDA POUR 2005</b>	<b>59</b>
<b>XII:</b>	<b>PROJET DE BUDGET 2005 DE OE TABLEAU 1: PAR DÉPENSES TABLEAU 2: PAR ACTIVITÉ TABLEAU 3: APERÇU DU BUDGET DE L'EEI</b>	<b>60</b>
<b>XIII:</b>	<b>PROGRAMME DE TRAVAIL DE OE POUR 2005</b>	<b>63</b>
<b>XIV:</b>	<b>TRAVAUX ACCOMPLIS PAR OE PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS ET AUX ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2004</b>	<b>66</b>
<b>XV:</b>	<b>EFFECTIFS DE OE POUR 2005</b>	<b>71</b>

**Liste des tableaux**

<b>1:</b>	<b>Programme de travail du FIDA</b>	<b>iv</b>
<b>2:</b>	<b>Résumé des budgets du FIDA et du Bureau de l'évaluation présentés pour 2005</b>	<b>v</b>
<b>3:</b>	<b>Programme de travail proposé pour 2005</b>	<b>7</b>
<b>4:</b>	<b>Programme de travail par région pour 2005</b>	<b>7</b>
<b>5:</b>	<b>Programme de dons proposé pour 2005</b>	<b>9</b>
<b>6:</b>	<b>Mécanisme de financement du développement des programmes pour 2005</b>	<b>11</b>
<b>7:</b>	<b>Budget administratif 2004-2005, comparaison par activité</b>	<b>13</b>
<b>8:</b>	<b>Budget administratif 2004-2005, comparaison par poste de dépenses</b>	<b>14</b>
<b>9:</b>	<b>Dépenses non récurrentes 2005</b>	<b>15</b>

<b>10: Contributions complémentaires pour 2005 par objet général</b>	<b>18</b>
<b>11: Montant reporté (3%)</b>	<b>21</b>
<b>12: État récapitulatif des ressources humaines proposées pour 2005</b>	<b>21</b>

**SIGLES ET ACRONYMES**

CFPI	Commission de la fonction publique internationale
COI	Europe Centrale et Orientale et Nouveaux États Indépendants
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention par pays
CPE	Évaluation du programme de pays
DAT	Don d'assistance technique
DDC	Direction du développement et de la coopération (Suisse)
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DTS	Droits de tirage spéciaux
EAD	Département affaires extérieures
EEI	Évaluation externe indépendante
EEP	Équipe d'élaboration des projets
EPT	Équivalent plein temps
FAD	Département finances et administration
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBS	Fonds belge de survie
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA V, VI, VII	Cinquième, sixième, septième reconstitution des ressources du FIDA
FM	Système d'information et de gestion
FS	Division de la planification stratégique et du budget
IFI	Institution financière internationale
III	Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation
MFDP	Mécanisme de financement du développement des programmes
NALO	Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OE	Bureau de l'évaluation
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OPV	Bureau du Président et du Vice-Président
OS	Objectif du cadre stratégique
PEA	Pouvoir d'engagement anticipé
PI	Priorité institutionnelle
PL	Division Amérique latine et Caraïbes
PMD	Département gestion des programmes
PPPT	Programme pilote relatif à la présence sur le terrain
PPTE	Pays pauvres très endettés
RARI	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
RH	Ressources humaines
S&E	Suivi et évaluation
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
SGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

## SYNTHÈSE

1. Le présent document a pour objet de présenter au Conseil d'administration, pour examen, le programme de travail et budget du FIDA et celui de son Bureau de l'évaluation pour 2005.
2. Le Fonds fait un effort constant pour améliorer son efficacité tout en s'attachant à accroître le volume de ses prêts afin de mieux aider les ruraux pauvres à surmonter leur pauvreté. Les programmes de travail et budgets présentés ici ont été établis dans cette optique générale.
3. La Direction propose pour 2005 un programme de travail de 500 millions de USD (337,7 millions de DTS) pour le FIDA, sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles. Ce chiffre représente une augmentation de 8,1% en valeur nominale, compte non tenu de l'effet des taux de change (voir tableau 1 ci-dessous). Le nombre indicatif des projets proposés pour 2005 est de 28 (voir tableau 4 du texte principal), sous réserve d'éventuels changements entraînés par l'application du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).
4. Le programme de dons de 2005 découle de la nouvelle politique en matière de dons, qui appuie le cadre stratégique et fixe de nouvelles orientations pour le soutien que le FIDA apporte sous forme de dons. Conformément à cette nouvelle politique, l'attribution des dons du FIDA tiendra compte des objectifs, des résultats attendus et de l'impact des activités financées.

**Tableau 1: Programme de travail du FIDA**

	Millions de USD			Millions de DTS		
	2004	2005		2004	2005	
	Approuvé @ 1,4318 DTS/USD	Proposé @ 1,4806 DTS/USD	Variation en %	Approuvé	Proposé	Variation en %
<b>Prêts</b>	416,3	450	8,1	290,76	303,9	4,5
<b>Dons<sup>a</sup></b>	46,2	50	8,2	32,27	33,8	4,6
<b>Total</b>	<b>462,5</b>	<b>500</b>	<b>8,1</b>	<b>323,03</b>	<b>337,7</b>	<b>4,5</b>

DTS: Droits de tirage spéciaux

<sup>a</sup> Les dons comprennent les montants du programme de dons transférés au Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP)

5. En 2005, le programme pilote relatif à la présence sur le terrain (PPPT), d'une durée de 3 ans, entrera dans sa deuxième année d'exécution. Ce programme, qui comporte quinze initiatives est doté d'un budget global approuvé de 3 millions de USD. Le tableau 2 de la page viii indique que le montant utilisé en 2005 devrait atteindre 1,2 million de USD. De plus amples détails sur ce programme sont donnés à la section IV.B.
6. Le budget administratif du FIDA et le MFDP sont maintenus au même niveau qu'en 2004, corrigé de la hausse des prix. Le budget administratif est présenté à la section V à la fois par activité et par catégorie de dépenses. L'avantage de la présentation par activité au lieu de la ventilation traditionnelle par catégorie de dépenses (postes de dépenses) est l'affectation plus logique et plus visible des ressources en fonction des priorités institutionnelles, dans le cadre des objectifs stratégiques du FIDA. La budgétisation par activité est mieux adaptée pour refléter les activités de base du FIDA et faciliter le suivi dans le temps des grandes tendances de l'affectation des ressources.
7. Le montant des dépenses non récurrentes a été réduit globalement de quelque 28%. Il est à noter que sur un montant total de 3,6 millions de USD (voir tableau 2) 0,948 millions de USD (pour

les initiatives concernant les ressources humaines) représentent des crédits approuvés l'an dernier mais qui ne seront pas utilisés en 2004.

8. Dans un contexte de croissance réelle nulle, la direction a mieux utilisé les ressources disponibles. La nouvelle politique autorisant un report de 3% a permis l'utilisation de quelque 1,5 million de USD en 2004, dont le détail est indiqué à la section VIII.

9. Les opérations du FIDA doivent aussi être envisagées dans le contexte des contributions complémentaires que reçoit le Fonds. Cette année, l'utilisation proposée des contributions complémentaires apportées par le Royaume-Uni et le Canada est présentée au Conseil à la section VII.B. Les informations fournies sur les fonds supplémentaires permettent au Conseil d'administration de prendre acte des niveaux projetés, de l'origine et de l'emploi général de ces fonds en 2005.

10. Le tableau 2 ci-dessous résume tous les budgets présentés dans le document (à l'approbation du Conseil d'administration ou pour son information).

**Tableau 2: Résumé des budgets du FIDA et du Bureau de l'évaluation présentés pour 2005**  
(en milliers de USD)

	2004 approuvé @0,780 EUR/USD	2004 approuvé @0,819 EUR/USD	2005 proposé @0,819 EUR/USD	% de variation en termes réels	% de variation en termes nominaux
<b>PREMIÈRE PARTIE – FIDA:</b>					
Budget administratif (section V)	52 181	50 373	53 303	0	5,8
MFDP (section IV.A)	28 448	28 448	29 968	0	5,3
Dépenses non récurrentes (section VI.A)	5 171	4 948	3 573	n.d.	-27,8
Programme pilote relatif à la présence sur le terrain (section IV.B)	1 200	1 200	1 200	n.d.	n.d.
Contributions complémentaires (section VII.B)			7 511	n.d.	n.d.
Report de fonds (section VIII.B)		1 464		n.d.	n.d.
Frais directs imputables aux placements (section VI.B)	5 351	5 351	6 829	0	27,6
<b>DEUXIÈME PARTIE – BUREAU DE L'ÉVALUATION</b>	4 560	4 511	4 692	-1%	4,9
Budget administratif					

11. Le Conseil d'administration ayant demandé les années précédentes des informations plus détaillées sur les ressources humaines du FIDA, le présent document budgétaire contient un état récapitulatif des effectifs du personnel ordinaire et temporaire employé au titre du budget administratif, du MFDP, des dépenses non récurrentes et des fonds supplémentaires (section VIII.C).



## INTRODUCTION

1. Conformément au processus budgétaire approuvé<sup>2</sup>, le Conseil d'administration a examiné à sa session de septembre 2004, le document EB 2004/82/R.3 "Priorités stratégiques et programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2005", et donné des orientations pour l'établissement de la version finale des programmes de travail et budgets du FIDA et de son Bureau de l'évaluation (OE) pour 2005. Conformément aussi au processus budgétaire approuvé, le Comité d'audit examinera le document à sa réunion de novembre et remettra son rapport au Conseil d'administration à sa session de décembre. Le présent document expose en détail les programmes de travail et budgets pour 2005 en vue de leur examen par le Conseil d'administration.

2. Plus précisément, le Conseil d'administration est invité à examiner et approuver:

- le programme de travail du FIDA et de OE pour 2005;
- les ressources du mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) pour 2005;
- l'utilisation proposée des contributions complémentaires;
- l'utilisation proposée, en 2005, d'une somme pouvant atteindre 1,2 million de USD, à laquelle s'ajoutera tout solde non engagé en 2004, pour le programme pilote relatif à la présence sur la terrain (PPPT);
- la recommandation au Conseil des gouverneurs d'approuver les budgets administratifs (y compris les dépenses non récurrentes) du FIDA et de OE.

3. Le Conseil est également invité à examiner le budget estimatif des frais directs imputables aux placements (section VI.B) ainsi que l'état de l'exécution du budget précédemment approuvé pour le PPPT (section IV.B) et à en prendre acte.

4. La première partie du document est consacrée au programme de travail et budget du FIDA. La deuxième partie au programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation du FIDA et la troisième dresse la liste des recommandations formulées à l'intention du Conseil d'administration concernant à la fois le FIDA et OE. Conformément à la politique d'évaluation du FIDA, le programme de travail et budget de OE a été établi par le Bureau de l'évaluation du FIDA sans être soumis à un quelconque examen au sein du FIDA; il est transmis sans modification au Conseil d'administration pour examen et approbation. Le programme de travail et budget de OE a toutefois été soumis à l'examen du Comité de l'évaluation.

5. Il est à noter que le taux de change retenu pour l'établissement du budget proposé est le taux de change moyen prévu pour 2005, soit 0,819 EUR/1,00 USD. Le budget de 2004 a été approuvé par le Conseil des gouverneurs en février 2004 avec un taux de 0,780 EUR/1,00 USD. Le programme de travail proposé a été converti au taux de change de 1,4806 DTS/1,00 USD (2004: 1,4318 DTS/1,00 USD).

---

<sup>2</sup> Le processus budgétaire actuel a été présenté et approuvé à la session de décembre 2003 du Conseil d'administration (document EB 2003/80/R.16/Rev.2).

## PREMIÈRE PARTIE – PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET ADMINISTRATIF DU FIDA POUR 2005

### I. ENVIRONNEMENT DU FIDA

#### A. Contexte externe

6. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), adoptés par le Sommet du Millénaire en septembre 2000, visent à réduire la pauvreté sous ses nombreux aspects: bas revenus, faim, faible niveau d'éducation, inégalité entre les sexes, maladie, dégradation de l'environnement, pour ne citer que ceux-ci. Le but visé est de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population mondiale qui souffre de la faim et de la pauvreté (par rapport à l'année de référence 1990). En septembre 2005, le Secrétaire général de l'ONU présentera à l'Assemblée générale un rapport qui fera le bilan des progrès accomplis en vue de relancer l'effort déployé pour atteindre ces objectifs.

7. Jusqu'ici, les progrès accomplis dans la réalisation des OMD sont assez inégaux. L'Afrique subsaharienne et certaines parties de l'Asie ont pris du retard sur de nombreux objectifs. Les ruraux pauvres, qui représentent les trois quarts des pauvres du monde, restent en arrière. Parmi eux, les femmes et les autres groupes défavorisés tels que les peuples indigènes doivent faire l'objet d'une attention beaucoup plus grande que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

8. Les efforts faits pour réduire la pauvreté se heurtent à une multitude de difficultés: conflits et troubles civils, pandémie VIH/sida, conditions défavorables du commerce et des échanges, forte croissance de la population souvent associée à l'insuffisance des ressources naturelles, dégradation des sols et déforestation. Ces calamités frappent les pays pauvres à divers degrés. La Corne de l'Afrique et l'Afrique australe sont particulièrement touchées par la maladie et le manque de ressources naturelles. Les pauvres souffrent en outre des inégalités et de l'exclusion sociale.

9. Le récent accroissement de l'aide publique au développement (APD), qui est passée de 52 milliards de USD en 2001 à 68 milliards environ en 2003, a stimulé l'effort mondial en faveur des OMD. Il reste toutefois insuffisant, car c'est 50 milliards de plus qu'il faudrait pour atteindre les OMD. Des propositions nouvelles et innovantes ont été formulées pour accroître le financement international du développement. Si l'investissement étranger direct n'a pas sensiblement progressé au cours des dernières années, les envois de fonds ont atteint 93 milliards de USD (officieusement ils sont estimés à environ 175 milliards de USD) en 2003. Seul un nombre limité de pays bénéficie toutefois de ces flux privés. Le FIDA travaille avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et d'autres institutions pour renforcer l'impact sur le développement de ces flux privés, spécialement en milieu rural.

10. L'APD destinée aux secteurs agricole et rural, dont dépendent la plupart des pauvres, a fortement diminué dans le passé. Heureusement, on reconnaît à nouveau depuis deux ans que la pauvreté rurale tient une place centrale dans la réalisation des OMD, comme en témoignent les déclarations publiées à l'issue des sommets que le G8 a tenus en 2003 et 2004. Par ailleurs, plusieurs pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont annoncé séparément des plans visant à augmenter leur aide au développement rural.

11. De leur côté, les pays en développement accordent aussi une nouvelle importance au développement rural. Les pays africains, par exemple, se sont engagés, à la réunion de février 2004 de l'Union africaine, à mettre en œuvre la déclaration de Maputo en affectant 10% de leur budget à l'essor de la production agricole et au développement du secteur rural.

12. L'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) a fait quelques progrès vers son objectif qui est d'alléger la charge de la dette. Néanmoins, la question de l'endettement soutenable reste préoccupante dans certains pays, même après l'allègement de leur dette, compte tenu en particulier de la hausse des prix du pétrole et de la baisse des cours des produits de base.

13. Les OMD de même que le consensus de Monterrey reconnaissent l'importance des marchés et du commerce pour la réduction de la pauvreté. Quelques initiatives ont été lancées à cet égard, par exemple le programme "Tout sauf les armes" de l'Union européenne et la loi des États-Unis sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique visant à renforcer l'accès aux marchés des pays les moins avancés. Toutefois, les possibilités offertes aux pays pauvres restent limitées par les obstacles tarifaires et non tarifaires auxquels se heurtent les produits agricoles et autres.

14. Le secteur privé et la société civile sont devenus de précieux partenaires pour relever le défi mondial que constitue la réduction de la pauvreté. De nombreux organismes et pays lancent des programmes novateurs pour nouer des partenariats avec le secteur privé.

15. Le contexte global du développement et de la réduction de la pauvreté doit être considéré à la lumière des liens réciproques étroits qui existent entre la paix et la sécurité, le développement et la prévention des conflits. Les programmes du FIDA pour 2005 continueront à porter sur nombre des principaux obstacles qui entravent la réalisation des OMD, et à contribuer à la consolidation de la paix et à la relance du développement dans plusieurs pays sortant d'un conflit ou exposés au risque de conflit. Dans cet effort, le Fonds intensifie sa collaboration avec les autres institutions financières internationales (IFI) et organisations des Nations Unies.

## **B. Contexte interne**

16. En 2005, le FIDA sera bien avancé dans la mise en œuvre de son *Cadre stratégique 2002-2006* et entrera dans la deuxième année d'exécution de la sixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA VI). Certaines initiatives prescrites par FIDA VI se sont achevées en 2004, tandis que d'autres ont été lancées et seront au cœur du programme de travail en 2005. Les principaux éléments du programme de changement institutionnel et de renforcement de l'efficacité prévus pour 2005 sont les suivants:

- un système de gestion des résultats et de l'impact (SGRI) destiné à améliorer la mesure, la communication et l'évaluation de l'impact des opérations du FIDA;
- un système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) qui sera appliqué pour la première fois dans le programme de prêts pour 2005;
- un programme pilote visant à tester les options dont dispose le FIDA pour renforcer sa présence sur le terrain et sa capacité dans les pays;
- une initiative propre à promouvoir la capacité du FIDA en matière d'innovation, d'apprentissage et de reproduction de bonnes pratiques – Initiative pour intégrer l'innovation (III);
- une stratégie pour renforcer le développement du secteur privé et l'engagement à ses côtés;
- la mise au point et l'adoption d'un système de gestion de la performance du personnel et des cadres de direction mettant l'accent sur la performance en matière de partenariat et les résultats;
- l'élaboration d'un cadre de résultats au niveau de l'organisation, comportant des indicateurs clés de performance destinés à permettre au Fonds d'évaluer globalement les

progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des priorités institutionnelles;

- l'achèvement de la mise en œuvre de la première phase du Programme de transformation stratégique, ainsi que la planification et la mise au point de la seconde phase.

#### **a) Examen par département**

17. Pour atteindre l'ensemble des objectifs fixés pour cette période du cadre stratégique, le Fonds continuera à appliquer huit priorités institutionnelles (voir annexe II). Les départements ont estimé le coût des activités relatives à ces priorités, assurant ainsi que les ressources du Fonds soutiennent ses objectifs généraux. Les priorités essentielles des départements pour 2005 sont présentées ci-dessous.

##### **Département gestion des programmes**

18. Le Département gestion des programmes (PMD) continuera à accorder la priorité à la conception, à la gestion et à l'exécution du programme de prêts et de dons afin de parvenir à des résultats dans le cadre des programmes de pays, ainsi qu'à mettre l'accent sur la concertation, la coordination et l'harmonisation des politiques. La réserve disponible pour le programme de prêts sera renforcée afin de permettre le traitement d'un volume accru de projets, et des ressources plus importantes seront consacrées à l'établissement et à la mise en œuvre d'un plus vaste programme de dons par le biais du guichet des dons régionaux/mondiaux et de celui des dons à des pays spécifiques. Le suivi et la gestion du portefeuille de projets feront l'objet d'une attention prioritaire et PMD se concentrera davantage sur les résultats en employant des moyens tel que l'introduction d'un nouvel examen stratégique du portefeuille et l'amélioration du soutien et de la supervision de l'exécution.

19. PMD poursuivra aussi l'exécution du programme FIDA VI concernant les politiques et notamment le SAFP, le PPPT et le SGRI. Un effort accru sera fait pour axer davantage les exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) sur le processus de réduction de la pauvreté relevant des pays, tel que le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et les programmes à l'échelle du secteur agricole. Le programme de prêts et dons, le PPPT et l'approche plus stratégique des programmes de pays offriront de plus vastes possibilités d'engager une concertation et d'instaurer des partenariats, ainsi que d'acquérir des connaissances et de les partager. Pour que le FIDA reste à l'avant-garde, PMD devra s'efforcer d'apporter des innovations au programme de prêts et dons, tâche qui sera facilitée par le lancement en 2005 de l'initiative du FIDA pour intégrer l'innovation (III).

20. PMD apportera aussi son appui aux consultations relatives à la septième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA VII) en établissant des documents de fond/thématiques, en animant la concertation avec les États membres emprunteurs et en sensibilisant davantage le public à la mission du Fonds et à l'importante contribution qu'il apporte à l'autonomisation des ruraux pauvres.

##### **Département affaires extérieures**

21. Le Département affaires extérieures (EAD) renforcera ses partenariats et s'attachera à participer à la fois aux débats internationaux sur la mise en œuvre des OMD et aux autres grandes conférences. Les travaux conjoints de programmation réalisés dans le cadre du système commun des Nations Unies et d'autres mécanismes multilatéraux seront traités de façon plus approfondie, en particulier dans le contexte des processus d'harmonisation. La participation active de EAD à ces processus devrait conduire à faire reconnaître davantage la contribution spécifique que le Fonds apporte à la réduction de la pauvreté rurale dans les pays en développement. Pour accroître l'influence que le Fonds exerce, EAD a l'intention d'accorder une attention particulière au renforcement de sa division des politiques et à la mise en place d'un programme de communication destiné à appuyer les objectifs que le FIDA s'est fixés en matière de gestion des connaissances. Le département s'emploiera spécialement:

i) à renforcer les relations du FIDA avec les membres de la région Pacifique et à faire connaître la pertinence et l'impact des opérations du FIDA en particulier dans les pays insulaires du Pacifique; ii) à poursuivre la participation aux activités de l'Union africaine, du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et d'autres instances intergouvernementales (par exemple l'Organisation de la Conférence islamique, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, la Ligue des États arabes et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)); et iii) à appuyer la structure des organes directeurs et à contribuer aux consultations relatives à FIDA VII.

### **Département finances et administration**

22. Le Département finances et administration (FAD) a pour mission d'améliorer l'appui apporté dans tous les secteurs du Fonds pour accroître l'efficacité de ses opérations. En 2005, il aura pour tâche principale de suivre et faire connaître les résultats financiers, en veillant à établir en temps utile des rapports analysant les données concernant les finances, la trésorerie, la budgétisation et l'administration des prêts. L'amélioration du modèle financier et la mise en place du système de gestion de bilan (SGB) permettront de mieux analyser les risques et l'impact financier des opérations. La mise en place de liens améliorés entre les budgets et résultats et le cadre stratégique permettra d'obtenir des informations précieuses pour la planification et l'allocation future des ressources par l'intermédiaire de la division de la planification stratégique et du budget. Les modules PeopleSoft qui ont déjà été mis en œuvre seront renforcés afin de tirer le maximum de profit du nouveau système et la division des systèmes d'information et de gestion (FM) veillera prioritairement au soutien de ces modules. FM s'attachera aussi à mettre pleinement en œuvre une architecture fondée sur le web afin d'atteindre les partenaires extérieurs au siège du FIDA. L'unité prêts et dons continuera à soutenir l'administration des prêts et à rationaliser les procédures par le renforcement du système des prêts et dons.

23. Outre la fourniture d'informations financières, FAD mettra aussi en place un environnement favorable pour les consultations prévues sur la septième reconstitution, en veillant à ce que les salles de conférence, les technologies de l'information et autres services nécessaires soient disponibles. FAD s'attachera à préparer le déménagement dans le nouveau bâtiment du siège, qui permettra de réunir sous un même toit tous les départements du FIDA.

24. FAD poursuivra également son importante réforme de la gestion des ressources humaines, qui comprend des initiatives telles que la participation à l'étude pilote de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) sur la rétribution en fonction de l'efficacité professionnelle et la modernisation des politiques et procédures de gestion des ressources humaines.

### **b) Affectation de ressources à l'appui de la budgétisation par activité**

25. La mise en place de la budgétisation par activité est une tendance générale dans les institutions du secteur public. Le FIDA l'a adoptée en 2003 pour la formulation de son programme de travail et budget. La planification, l'exécution, le suivi et les rapports resteront une tâche délicate et cruciale à l'avenir: disposant de ressources limitées, le FIDA devra planifier son action avec une idée claire des objectifs critiques qu'il a l'intention de se fixer.

26. L'avantage de la présentation des chiffres du budget par activités au lieu des catégories de dépenses traditionnelles (postes de dépenses), est qu'elle établit un lien plus logique et mieux visible entre les ressources et les priorités institutionnelles dans le cadre des objectifs stratégiques du FIDA. La budgétisation par activité est mieux adaptée pour refléter les activités fondamentales du Fonds et faciliter le suivi des grandes tendances de l'allocation des ressources au fil du temps.

27. Un effort important a été fait pour consulter les divisions et dresser la liste des activités qui reflètent le mieux les travaux exécutés et appuient les priorités institutionnelles. L'annexe I, qui contient une des priorités institutionnelles au niveau 1, indique la façon dont la structure arborescente

à trois niveaux des activités appuie les objectifs stratégiques du FIDA<sup>3</sup>. L'arborescence complète des activités avec chacun de ses trois niveaux figure à l'annexe II. Certaines modifications de l'arborescence des activités sont à prévoir à la lumière de l'expérience que le Fonds acquerra dans l'application de la budgétisation par activité.

28. Il est important de noter que la présentation des budgets par activité n'empêche pas le Fonds de fournir des renseignements plus détaillés par postes de dépense. Comme il a été indiqué au Conseil d'administration, le budget 2005 est présenté par activités (tableau 7) ainsi que par catégorie de dépenses, par exemple personnel et voyages officiels (tableau 8).

## II. RESSOURCES DISPONIBLES

29. La Direction propose pour 2005 un programme de travail chiffré à 500 millions de USD (337,7 millions de DTS<sup>4</sup>). Cette proposition vise à accroître le volume des prêts par rapport aux années précédentes et sera réexaminée à chaque session du Conseil d'administration en 2005 à la lumière des ressources disponibles et d'une utilisation prudente du pouvoir d'engagement anticipé (PEA). Le montant maximum qui peut être mobilisé par le recours au PEA durant la période de la sixième reconstitution est égal au triple des rentrées annuelles de fonds au titre des prêts.

30. On trouvera à l'annexe III une estimation des ressources disponibles pour engagement jusqu'à la fin de 2005, exprimées en millions de dollars des États-Unis et de droits de tirage spéciaux, qui a été établie sur la base des dernières informations disponibles au moment de la rédaction. Il convient de rappeler que, si le programme de travail et budget est établi en dollars des États-Unis, il est approuvé par le Conseil d'administration en droits de tirage spéciaux. Le montant qui sera reporté à la fin de 2004 (275,9 millions de USD) au titre du PEA tient compte des versements reçus sur les contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA soit environ 75,0 millions de USD et d'un montant de quelque 5,0 millions de USD de contributions provisionnées. En raison des versements anticipés qui ont été reçus sur les contributions à la sixième reconstitution, et ont atteint 65,0 millions de USD en 2003 ainsi que des rentrées inhabituellement élevées sur les contributions de 2004, il ne sera pas nécessaire de recourir au PEA en 2004. La rentrée précoce des contributions en 2003 et 2004 laisse prévoir un ralentissement en 2005 et par conséquent un recours proportionnellement plus important au PEA. Les dernières informations sur la situation des ressources disponibles sont présentées séparément dans le document EB 2004/83/R.15 qui sera mis à jour juste avant la session du Conseil d'administration.

## III. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2005

31. Comme il a déjà été indiqué, le montant proposé du programme de travail est de 500,0 millions de USD (337,7 millions de DTS<sup>5</sup>). Ce chiffre représente une augmentation de 8,1% en USD et de 4,5% environ en DTS par rapport aux montants de 462,5 millions de USD et de 323,0 millions de DTS<sup>6</sup> approuvés pour 2004. Conformément à l'accord conclu sur la politique en matière de dons lors des négociations de FIDA VI, le programme de travail sera alloué à raison de 90% au programme

---

<sup>3</sup> Par exemple, les frais de voyage d'un chargé de programme de pays travaillant à l'élaboration d'une proposition de don, à un pays spécifique seraient comptabilisés selon le code d'activité du niveau 3 Élaboration d'une proposition de don, et intégrés ensuite dans le montant total figurant sous Conception des programmes de pays (niveau 2), qui fait partie à son tour de la priorité institutionnelle Gérer des programmes de pays financés par des prêts ou des dons pour obtenir les résultats escomptés (niveau 1).

<sup>4</sup> 2005 proposé à 1,4806 DTS/1,00 USD (taux de change moyen pour 2004 au 30 septembre 2004).

<sup>5</sup> 2005 proposé à 1,4806 DTS/1,00 USD (taux de change moyen pour 2004 au 30 septembre 2004).

<sup>6</sup> 2004 proposé à 1,4318 DTS/1,00 USD (taux de change au 31 octobre 2003).

de prêts et de 10% au programme de dons (y compris les montants du programme de dons transférés au MFDP).

**Tableau 3: Programme de travail proposé pour 2005**

	Millions de USD				Millions de DTS			
	2004	2005			2004	2005		
	Approuvé @ 1,4318 DTS/USD	Proposé @ 1,4806 DTS/USD	% du total	Variation en %	Approuvé	Proposé	% du total	Variation en %
Prêts	416,3	450	90	8,1	290,76	303,9	90	4,5
Dons	46,2	50	10	8,2	32,27	33,8	10	4,6
<b>Total</b>	<b>462,5</b>	<b>500</b>	<b>100</b>	<b>8,1</b>	<b>323,03</b>	<b>337,7</b>	<b>100</b>	<b>4,5</b>

32. Le programme de travail par région est résumé dans le tableau 4 ci-dessous et de plus amples informations sur les stratégies et les progrès régionaux sont données à l'annexe IV.

**Tableau 4: Programme de travail par région pour 2005  
(en millions de USD)**

	Afrique de l'Ouest et du Centre	Afrique orientale et australe	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient et Afrique du Nord	Total
Allocation recommandée	82,7	82,7	139,6	76,6	68,4	<b>450,0</b>
% du programme total	18,4	18,4	31,0	17,0	15,2	<b>100</b>
Nombre de projets	7	5	6	5	5	<b>28</b>
Liste Indicative de pays <sup>a</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénin</li> <li>• Congo, R.D. du</li> <li>• Ghana</li> <li>• Guinée-Bissau</li> <li>• Mali</li> <li>• Nigéria</li> <li>• Sénégal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Madagascar</li> <li>• Mozambique</li> <li>• Rwanda</li> <li>• Tanzanie, République-Unie de</li> <li>• Ouganda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bangladesh</li> <li>• Bhoutan</li> <li>• Chine</li> <li>• Inde</li> <li>• Laos</li> <li>• Philippines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bolivie</li> <li>• Colombie</li> <li>• Costa Rica</li> <li>• Mexique</li> <li>• Paraguay</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géorgie</li> <li>• Maroc</li> <li>• Soudan</li> <li>• Tunisie</li> <li>• Yémen</li> </ul>	
Nombre de projets en réserve	4	1	3	5	2	<b>15</b>
Réserve	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Congo</li> <li>• Gabon</li> <li>• Niger</li> <li>• Sierra Leone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Kenya</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indonésie</li> <li>• Pakistan</li> <li>• Sri Lanka</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brésil</li> <li>• République dominicaine</li> <li>• El Salvador</li> <li>• Haïti</li> <li>• Nicaragua</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Albanie</li> <li>• Bosnie-Herzégovine</li> </ul>	
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>43</b>

<sup>a</sup> Sous réserve de modifications.

### A. Programme de prêts

33. Il est prévu de porter le programme de prêts pour 2005 du niveau de 416,3 millions de USD (290,76 millions de DTS) approuvé pour 2004 à 450,0 millions de USD (303,9 millions de DTS) sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles. Étant donné que le programme de prêts est établi en dollar des États-Unis, l'augmentation en pourcentage de la valeur nominale en USD est également indiquée au tableau 3. Ce programme de prêts devrait permettre de soutenir au moins 28 projets qui seront soumis au Conseil d'administration (voir tableau 4).

34. Les activités de prêt proposées sont conçues pour atteindre les objectifs du cadre stratégique (OS) ci dessous:

- OS1: renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations.
- OS2: améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies.
- OS3: améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés.

35. La promotion de la parité hommes-femmes et le VIH/sida sont des questions de portée générale qui continueront, en 2005, à retenir particulièrement l'attention du Fonds. Dans leur conception et leur exécution, tous les nouveaux projets se conformeront aux directives du plan d'action du FIDA visant à promouvoir l'égalité entre les sexes. Il est aussi envisagé de chercher à mieux cerner la façon dont l'égalité entre les sexes et le VIH/sida devraient influencer sur l'action du FIDA dans les domaines stratégiques.

36. Le Fonds mettra davantage l'accent sur l'harmonisation entre ses stratégies de pays (COSOP) et les politiques et les stratégies de réduction de la pauvreté rurale adoptées par les pays eux-mêmes. Les dispositifs nationaux peuvent revêtir différentes formes, par exemple DSRP ou approches sectorielles. Cette harmonisation entre les stratégies de pays du FIDA et les stratégies adoptées par les pays, jointe aux efforts que déploie le Fonds pour exercer une influence accrue sur les politiques et les programmes des pays, a pour conséquence une évolution progressive de la conception des projets du FIDA vers une approche plus programmatique et axée sur les politiques. Les futurs programmes s'appuieront sur l'expérience acquise dans les pays, soutiendront les stratégies utilisées par les pays pour définir les priorités de la participation du FIDA afin d'en assurer la sélectivité stratégique, et combineront les investissements en faveur de la réduction de la pauvreté à d'autres efforts visant à l'adoption de politiques favorables aux pauvres et à la transformation des institutions. En outre, une approche davantage axée sur les programmes de pays offrira un large éventail de possibilités de concertation et de création de partenariat, ainsi que de génération et de partage des connaissances. Le programme de prêts demeure par conséquent un outil essentiel qui permet au FIDA de se lancer dans des initiatives au plan des politiques et/ou d'élargir la concertation avec les gouvernements sur des questions clés en rapport avec la réduction de la pauvreté rurale. Comme par le passé, le FIDA recensera les possibilités de cofinancement avec d'autres IFI et des organismes bilatéraux.

## **B. Programme de dons**

37. Conformément à la nouvelle politique en matière de dons approuvée en décembre 2003 (voir document EB 2003/80/R.5/Rev.1), le programme de dons devrait s'élever à environ 50,0 millions de USD (équivalant à 33,8 millions de DTS). Ce montant représente 10% environ du programme de travail proposé pour 2005. Comme le stipule la politique en matière de dons, ce montant est réparti à parts égales entre deux guichets, celui des dons au niveau régional et mondial et celui des dons spécifiques à un pays, chacun étant doté de 25,0 millions de USD. Le montant des ressources disponibles pour des dons à un pays spécifique inclut des ressources affectées au MFDP, représentant environ 2,7% du programme total de travail proposé.



**Tableau 5: Programme de dons proposé pour 2005**

	Millions de USD				Millions de DTS			
	2004	2005			2004	2005		
	Approuvé @ 1,4318 DTS/USD	Proposé @ 1,4806 DTS/USD	% du total	Augmentation en %	Approuvé	Proposé	% du total	Augmentation en %
Dons (pays)	9,4	11,5	23,0	22	6,56	7,8	23	18,6
Montants transférés du programme de dons au MFDP (pays)	13,7	13,5	27,0	-1,5	9,57	9,1	27	-4,9
Dons à un pays spécifique	23,1	25	50	8,2	16,13	16,9	50	4,6
Dons aux niveaux régional et mondial	23,1	25	50	8,2	16,14	16,9	50	4,6
<b>Total dons</b>	<b>46,2</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	<b>8,2</b>	<b>32,27</b>	<b>33,8</b>	<b>100</b>	<b>4,7</b>

38. La part du programme de travail de 2005 qui est financée par des dons est déterminée par la politique révisée en matière de dons qui appuie le cadre stratégique et fixe les nouvelles orientations concernant le soutien accordé par le FIDA sous forme de dons. Conformément à la nouvelle politique en matière de dons, l'allocation des dons du FIDA tiendra compte des objectifs, des résultats attendus et de l'impact des activités financées.

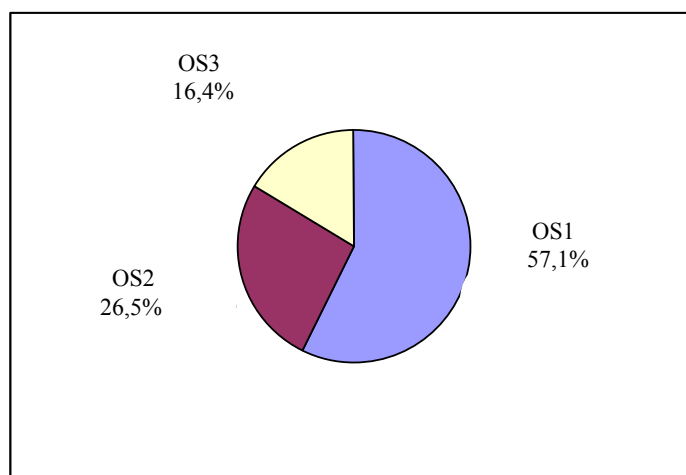
39. À la suite de l'approbation de la nouvelle politique, des directives et des procédures détaillées ont été établies pour l'exécution du programme de dons et sont entrées en vigueur en juillet 2004. Elles comprennent un ensemble cohérent et rationnel de règles applicables à la gestion administrative et financière interne, ainsi qu'aux mécanismes internes d'examen et d'approbation. Les lignes directives et les procédures prévoient pour **tous** les dons des critères rigoureux de sélection, d'examen et d'approbation, et le programme de travail pour 2005 suivra donc la démarche globale et concurrentielle qui est désormais fermement établie.

40. Le programme de travail financé par le guichet des dons au niveau régional et mondial sera axé sur les initiatives susceptibles de créer des possibilités de faire reculer la pauvreté par la promotion des échanges de connaissances et d'informations à travers les réseaux régionaux de recherche et d'innovation, animés par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) ou par d'autres organismes. L'année 2005 sera la première année de pleine application des dons spécifiques à un pays. L'attribution des dons accordés par ce guichet dépendra de l'évaluation, dans le cadre du SAFF, des problèmes clés de développement rural et de réduction de la pauvreté, et de l'analyse des facteurs politiques et institutionnels ayant une incidence sur l'efficacité des opérations de prêt. Dans le cadre du SAFF du pays concerné, les dons à un pays spécifique auront pour objet de remédier aux faiblesses institutionnelles en renforçant les capacités. Le dosage des prêts et des dons à un pays spécifique devrait être conforme et compatible avec la stratégie du pays concerné, définie dans le COSOP, ainsi qu'avec le DSRP.

41. La mise en place du guichet des dons à un pays spécifique a entraîné un accroissement de la proportion des opérations dont le budget est compris entre 100 000 et 200 000 USD. Si celles-ci sont distinctes et disposent de leur propre SGRI, dans la plupart des cas elles ont un lien direct avec le portefeuille de prêts (et relèvent de l'initiative des divisions régionales du FIDA). Malgré l'alourdissement des tâches d'examen et de traitement, il n'est pas demandé de ressources humaines ou financières supplémentaires pour la mise en œuvre du programme de dons élargi en 2005.

42. La figure 1 indique la répartition par objectif stratégique (voir paragraphe 34) pour les dons au niveau régional et mondial et les dons spécifiques à un pays. Les activités de recherche et d'innovation en faveur des pauvres continueront de représenter une part importante du total, compte tenu des bons résultats obtenus par ce type d'investissements dans le passé. Le guichet des dons spécifiques à un pays est entièrement lié à l'objectif stratégique 1 et l'accent sera mis principalement sur le renforcement des capacités institutionnelles. Un soutien sera également apporté à des initiatives régionales et thématiques.

**Figure 1: Programme total 2005 de dons par objectif stratégique du FIDA**



#### IV. MÉCANISME DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES ET PROGRAMME PILOTE RELATIF À LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN EN 2005

##### A. Mécanisme de financement du développement des programmes

43. Depuis 2001, toutes les activités liées au développement des programmes par pays et les dépenses y relatives ont été réunies au sein d'un seul dispositif intégré, le MFDP. Ce mécanisme couvre l'ensemble des activités du cycle de développement des programmes, y compris l'élaboration de la stratégie, la concertation sur les politiques, l'établissement de partenariats et la génération des connaissances dans le cadre des programmes de développement par pays. Son principal avantage est de permettre une allocation plus souple des ressources de manière à intégrer les opérations et à en améliorer le rapport coût-efficacité. C'est ainsi que les ressources ont pu être réparties en fonction des objectifs stratégiques définis dans le programme de travail annuel. Par exemple, au cours de la période 2001-2004, et avec la même enveloppe budgétaire (corrigée de l'inflation/hausse des prix), il a été possible d'augmenter les ressources du MFDP affectées au soutien de l'exécution des projets et dons en cours. De même, des ressources supplémentaires ont été allouées aux activités d'élaboration de stratégies. Ces ressources, dont le montant a doublé par rapport à 2001, ont permis de traiter les problèmes stratégiques propres à un pays et à une région (par exemple la concertation sur les politiques à l'intérieur du pays et diverses formes de service aux États membres, dans le cadre à la fois du COSOP et du DSRP). De la sorte, le FIDA a été en mesure de formuler des stratégies régionales ou de pays en tenant compte de l'évolution des circonstances.

**Tableau 6: Mécanisme de financement du développement des programmes pour 2005**  
(en milliers de USD)

Type de fonds	2004 approuvé	2005 proposé	Variation en %
Nouvelles opérations	13 407	14 068	4,93
Portefeuille de projets en cours	15 041	15 900	5,71
<b>Total</b>	<b>28 448</b>	<b>29 968</b>	<b>5,34</b>

44. La mise en place de la budgétisation par activité a permis de mieux aligner les ressources du MFDP sur les activités exécutées au niveau des pays, en dehors de celles qui sont traditionnellement liées aux projets/programmes et aux dons. En raison de la nature des opérations et des activités du Fonds, les ressources du MFDP peuvent être affectées à de nombreuses priorités institutionnelles parmi celles qui figurent sur l'arborescence des activités du FIDA. L'avantage de la budgétisation par activité est qu'elle rend mieux compte des efforts consentis par le FIDA dans certains domaines, qu'il s'agisse de concertation et d'élaboration de stratégies, de sensibilisation et de diffusion, de gestion des connaissances et d'établissement de partenariats, activités souvent considérées comme accessoires par rapport aux opérations normales d'élaboration et d'exécution des projets (lorsque la méthode sera rodée, les ressources du MFDP seront affectées de façon encore plus stratégique de manière à mieux relever les nombreux défis découlant du cadre stratégique du FIDA).

45. Il est proposé de maintenir le montant du MFDP à 29,9 millions de USD en 2005, non compris les fonds destinés au PPPT. Le montant du PPPT proposé pour 2005 est maintenu en termes réels au niveau de 2004<sup>7</sup> même s'il est prévu que le programme de travail (prêts et dons) augmentera de 8,1%, en dollars, par rapport à 2004, et comportera un plus grand nombre de projets et de dons. Les ressources affectées au MFDP en 2005 permettront au FIDA: i) de constituer une réserve d'opérations en prévision de la mise en application du SAFP; ii) d'établir un programme de dons pleinement conforme à la nouvelle politique en matière de dons; iii) de traiter les problèmes d'exécution, notamment la mise en route de SGRI; iv) d'établir un plan d'engagement à moyen terme à l'appui des processus du DSRP, en consultation avec les pays bénéficiaires, ainsi que par le biais d'alliances stratégiques avec d'autres partenaires; et v) d'intégrer les nouveaux besoins dans le processus du COSOP.

### B. Programme pilote relatif à la présence sur le terrain

46. À la différence de la plupart des autres organismes de développement et institutions financières internationales, le FIDA n'a pas de représentation officielle dans les pays emprunteurs. Dans ces conditions et après une phase prolongée de réflexion et de discussion, en particulier au cours des négociations de FIDA VI, le Conseil d'administration a approuvé en décembre 2003 un programme pilote relatif à la présence sur le terrain. Ce programme a pour objectif d'aider le FIDA à réaliser sa vision et les objectifs de son cadre stratégique en renforçant et en intégrant quatre fonctions interdépendantes: exécution des projets, concertation sur les politiques, constitution de partenariats et gestion des connaissances.

47. Ce programme pilote d'une durée de trois ans, qui comporte quinze initiatives, a démarré en 2004. Il est doté d'un budget approuvé de 3,0 millions de USD sur lesquels 1,2 million de USD ont été approuvés pour 2004. Pour 2005, il est prévu qu'un montant pouvant atteindre 1,2 million de USD sera nécessaire, en sus de tout solde non engagé sur les crédits de 2004.

<sup>7</sup> L'augmentation de 5% du MFDP est due à l'augmentation des dépenses de personnel, qui sont soumises au régime de la CFPI, et d'un taux d'inflation de 2,2% retenu pour les autres catégories de dépenses.

48. Conformément à l'objectif mentionné ci-dessus, des notes sur huit initiatives (République démocratique du Congo/Congo; Honduras/Nicaragua; Inde; Chine/R.P.D. de Corée/Mongolie; Sénégal; Soudan; République-Unie de Tanzanie/Malawi; et Yémen) ont été présentées au Conseil d'administration en décembre 2003. Des notes analogues ont été présentées pour information au Conseil d'administration en avril 2004 concernant la Bolivie et l'Ouganda et en septembre 2004 concernant le Nigéria et le Viet Nam. Des activités préparatoires sont en cours pour le reste des pays, à savoir l'Égypte, l'Éthiopie et Haïti, qui feront l'objet d'une présentation pour information au Conseil d'administration en décembre 2004.

49. La plupart des initiatives relatives à la présence sur le terrain sont mises en œuvre en partenariat avec des organismes multilatéraux. Sur les dix initiatives élaborées et en cours d'exécution, neuf sont mises en œuvre avec des organismes multilatéraux, à savoir quatre avec le Programme des Nations Unies pour le développement, deux avec le Programme alimentaire mondial et trois avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et la Banque mondiale, respectivement.

## V. BUDGET ADMINISTRATIF POUR 2005

50. Le FIDA renforce actuellement sa capacité d'innovation et sa souplesse institutionnelle. Au cours des dernières années, il a mis au point des méthodes, produits, solutions et moyens efficaces pour réduire la pauvreté. Les priorités institutionnelles (PI) indiquées au tableau 7 sont les mêmes que celles qui figuraient dans le programme de travail et budget pour 2004, à l'exception de la huitième qui a été scindée en deux pour faire apparaître séparément la gouvernance et les services d'appui. Pour atteindre l'ensemble des objectifs fixés pour cette période du cadre stratégique, le Fonds continuera à appliquer ces priorités institutionnelles et par conséquent les différents responsables budgétaires au sein du FIDA les ont prises en compte dans l'établissement de leurs budgets.

51. Le tableau 7 établit une comparaison entre la répartition proposée des ressources administratives par priorité institutionnelle et les crédits budgétaires attribués en 2004 aux mêmes priorités. Un important transfert de ressources a été opéré en faveur des activités relatives à l'élaboration des stratégies et des politiques, qui passent de 8% à 13%, à raison de l'engagement accru qui est prévu dans le domaine de la concertation à tous les niveaux, et en particulier au niveau national. Les initiatives les plus importantes parmi celles qui sont axées sur les pays sont une plus large participation aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté (DSRP et approches sectorielles), un engagement plus intensif dans la concertation sur la performance des pays (SAFP) et le programme de renforcement de la présence sur le terrain (PPPT). L'intensification des travaux d'examen, d'analyse et de sensibilisation dans le domaine des politiques qui accompagnera le processus de négociation de la reconstitution en 2005 se reflète également dans cette activité générale et dans la tendance des ressources. C'est une année où un certain nombre de processus de changements en matière d'organisation commenceront à donner des résultats, le forum sur les politiques devenant pleinement opérationnel et la planification stratégique au niveau institutionnel étant renforcée par l'établissement d'un cadre pluriannuel de résultats et par la mise en place des moyens correspondants. En ce qui concerne la réduction de 10% à 6% de la priorité institutionnelle 4, relative à la gestion des connaissances, des ressources supplémentaires seront disponibles au titre de la contribution complémentaire du Royaume-Uni affectée au projet relatif à la stratégie institutionnelle.

52. Des améliorations des processus de gestion des partenariats du FIDA devraient être réalisées en 2005 grâce à un investissement plus important dans l'établissement de lignes directrices sur les partenariats, ainsi que par un effort accru dans le domaine des méthodes d'amélioration de la performance du personnel. Cet investissement dans la gestion des ressources humaines du FIDA se reflète en partie dans l'augmentation des ressources affectées aux activités relatives à la priorité institutionnelle 6 relative à l'établissement de partenariats stratégiques. Ces activités sont aussi

complétées par un effort accru en matière d'initiatives concernant les partenariats à l'échelle mondiale et les partenariats opérationnels au niveau des pays.

53. La priorité institutionnelle relative à la gouvernance et aux services d'appui (8a et 8b) peut être considérée du point de vue non seulement du budget administratif mais aussi de celui du MFD, qui s'élève à 29,9 millions de USD. Ces deux priorités représentent 8% et 22% respectivement du total des deux budgets réunis. Si de légères différences apparaissent dans la structure des dépenses de chaque institution financière, on peut toutefois noter que les dépenses d'appui institutionnel de la Banque mondiale<sup>8</sup> et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)<sup>9</sup> représentent 29% et 36% respectivement de leur budget administratif total.

**Tableau 7: Budget administratif 2004-2005, comparaison par activité**  
(en milliers de USD)

		Budget approuvé par le Conseil des gouverneurs en 2004 @0,780 EUR/USD	Budget 2004 recalculé @0,819 EUR/USD	2004 % du total	Budget proposé pour 2005 <sup>a</sup> @0,819 EUR/USD	2005 % du total
	<b>Priorités institutionnelles (PI)</b>					
P11	Gérer les programmes de pays financés par des prêts ou des dons pour obtenir les résultats escomptés	7 280	7 052	14	6 726	13
P12	Gérer les programmes de recherche et de renforcement des capacités financés par des dons pour obtenir les résultats escomptés	1 801	1 511	3	1 374	3
P13	Promouvoir aux niveaux local, national, régional et mondial, des politiques intégrées, propices à la réduction de la pauvreté	3 935	4 030	8	7 279	13
P14	Gérer les connaissances utiles pour une réduction effective de la pauvreté rurale	5 249	5 037	10	3 286	6
P15	Mobiliser des ressources financières et les gérer à l'appui des programmes de réduction de la pauvreté rurale	6 591	6 548	13	4 922	9
P16	Créer des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs intervenant dans la réduction de la pauvreté rurale	2 153	2 015	4	2 551	5
P17	Élaborer des approches innovantes pour la réduction de la pauvreté rurale	688	504	1	908	2
P18a	Gouvernance <sup>b</sup>	6 121	6 045	12	7 535	14
P18b	Services d'appui <sup>c</sup>	18 363	17 631	35	18 722	35
	<b>Total</b>	<b>52 181</b>	<b>50 373</b>	<b>100</b>	<b>53 303</b>	<b>100</b>

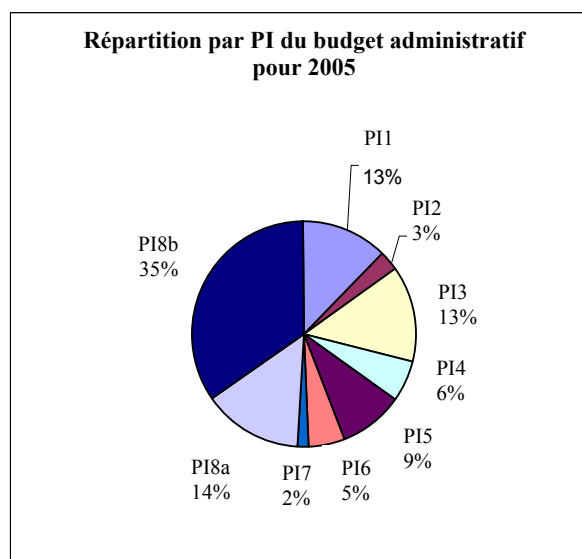
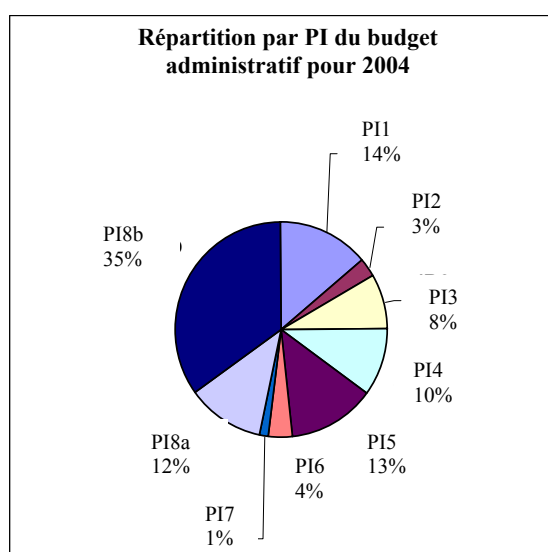
<sup>a</sup> Pour la répartition détaillée entre les départements et les divisions voir les annexes V et VI.

<sup>b</sup> La gouvernance comprend les relations avec les organes directeurs, l'audit interne et les services juridiques ainsi que l'évaluation externe du FIDA.

<sup>c</sup> Les services d'appui comprennent la gestion: des ressources humaines, des services de technologie de l'information et de la communication (TIC), des dépenses du siège, de la planification stratégique et organisationnelle.

<sup>8</sup> Communication de la Banque mondiale, Atelier sur les budgets des IFI, Paris, juillet 2004.

<sup>9</sup> Communication de la BERD, Atelier sur les budgets des IFI, Paris, juillet 2004.



54. Il est important de noter que la présentation des budgets par activités n'empêche pas le Fonds de donner des informations plus détaillées par postes des dépenses. Comme il a été indiqué au Conseil d'administration, le budget de 2005 est présenté à la fois par activités (tableau 7) et par catégories de dépenses, telles que personnel, voyages officiels, etc. (tableau 8).

**Tableau 8: Budget administratif 2004-2005, comparaison par poste de dépenses**  
(en milliers de USD)

	Budget approuvé par le Conseil d'administration en 2004 @ 0,898 EUR/USD	Budget approuvé par le Conseil des gouverneurs en 2004 @ 0,780 EUR/USD	Budget 2004 recalculé @ 0,819 EUR/USD	Hausses de prix	Budget Proposé pour 2005 @ 0,819 EUR/USD
Dépenses de sous-traitance de la sécurité et de l'entretien des bâtiments	2 052	2 362	2 251	151	2 402
Voyages officiels	926	991	979	113	1 092
Services de technologie de l'information et de la communication (TIC)	1 841	2 119	2 020	249	2 269
Impression, fourniture et location de matériel	1 714	1 973	1 991	234	2 225
Interprétation/traduction	1 204	1 297	1 277	58	1 335
Autres dépenses <sup>a</sup>	1 894	2 213	1 082	0	1 082
Dépenses de personnel (voir annexe X)	36 841	41 126	40 673	2 125	42 798
Imprévus	100	100	100	0	100
<b>Total</b>	<b>46 572</b>	<b>52 181</b>	<b>50 373</b>	<b>2 930</b>	<b>53 303</b>

<sup>a</sup> Les autres dépenses comprennent les honoraires du commissaire aux comptes, les dépenses relatives aux réunions et séminaires, les achats de livres pour la bibliothèque et de périodiques, les frais de représentation, etc.

55. L'annexe VII présente des informations supplémentaires sur le budget administratif par catégories de dépense pour chaque département et division.

## VI. DÉPENSES NON RÉCURRENTES ET FRAIS DIRECTS IMPUTABLES AUX PLACEMENTS

### A. Dépenses non récurrentes

56. Un certain nombre de **dépenses non récurrentes** sont prévues en 2005 concernant des postes tels que la sécurité des locaux, la supervision et la gestion des ressources humaines afin d'assurer le bon fonctionnement de l'organisation. Le Conseil d'administration est par conséquent invité à approuver les dépenses non récurrentes indiquées dans le tableau 9 ci-dessous.

**Tableau 9: Dépenses non récurrentes 2005**  
(en milliers de USD)

Description	Budget approuvé par le Conseil des gouverneurs en 2004 @ 0,780 EUR/USD	Budget 2004 recalculé @ 0,819 EUR/USD	Budget proposé pour 2005 @ 0,819 EUR/USD
Tâches FIDA VI	2 126	2 057	0
Consultations FIDA VII	0	0	1 626
Autres dépenses non récurrentes			
Locaux du FIDA	1 137	1 060	608
Surveillance, évaluation externe indépendante et services juridiques	462	438	391
Autres	419	401	0
<b>Sous-total</b>	<b>4 144</b>	<b>3 956</b>	<b>2 625</b>
Initiatives RH <sup>a</sup>	1 027	992	948 <sup>a</sup>
<b>Total</b>	<b>5 171</b>	<b>4 948</b>	<b>3 573</b>

<sup>a</sup> Le budget relatif aux initiatives RH pour 2004 ne devrait pas être engagé d'ici la fin de l'année. C'est pourquoi un montant de 948 000 USD a été à nouveau proposé pour 2005, mais il ne s'agit pas d'une nouvelle demande de fonds additionnels.

57. **Tâches FIDA VI.** La poursuite en 2005 des tâches relatives à FIDA VI sera financée en partie par la contribution complémentaire du Canada. Pour de plus amples détails, voir la section VII.B.

58. **Consultations FIDA VII.** Les consultations sur la septième reconstitution s'ouvriront en 2005 et la Direction prévoit de tenir cinq sessions consultatives. Le coût de ces sessions représente la majeure partie de la dépense totale prévue pour FIDA VII, qui s'élève à environ 1,6 million de USD.

59. **Locaux du FIDA.** Les Nations Unies ont réagi aux récents événements mondiaux par un renforcement des mesures de sécurité, ce qui entraîne des dépenses supplémentaires pour le FIDA. Celles-ci comprennent le coût de l'augmentation du nombre des agents de sécurité ainsi que l'amélioration et le renforcement de l'infrastructure de la sécurité, par exemple, pellicule de protection résistant à l'effet de souffle, télévision en circuit fermé et mesures de contrôle de l'accès.

60. **Surveillance, évaluation externe indépendante et services juridiques.** Comme en 2004, une allocation (2005 = 171 000 USD, 2004 = 309 000 USD) est prévue pour faire face aux éventuels frais juridiques et d'enquête associée à l'effort entrepris par le FIDA pour renforcer ses mécanismes de surveillance interne. Ce renforcement comporte des réunions supplémentaires du Comité d'audit, dont le coût est également pris en compte ici. Enfin, les conclusions de l'évaluation externe indépendante (EEI) seront remises en 2004 et la Direction engagera des dépenses en 2005 pour élaborer sa réponse officielle à celle-ci.

61. **Initiatives en matière de ressources humaines (RH).** L'examen des RH de l'organisation a commencé en 2004 et les mesures nécessaires ont été prises pour corriger et reclasser les fonctions dans le cadre d'un vaste processus d'évaluation des tâches. Des dépenses ont déjà été engagées en 2004 au titre des enquêtes, conseils d'expert et formation relatifs à l'établissement/mise en place du nouveau calendrier d'évaluation et d'examen des RH, et le coût supplémentaire du reclassement des emplois a également été inclus dans l'allocation totale de 960 000 USD présentée au Conseil d'administration en décembre 2003. Un important reliquat de l'allocation déjà approuvée est encore disponible pour financer la poursuite et l'achèvement de ce travail non récurrent. Le report au prochain exercice budgétaire de ce solde approuvé et non utilisé de 948 000 USD est par conséquent demandé. La mise en œuvre du nouveau système pilote se poursuivra pendant tout 2005 et cette opération non récurrente devrait s'achever et être intégrée d'ici la fin de 2006. Il est par conséquent demandé que tout solde disponible sur le montant initialement approuvé dans le budget de 2004 soit reporté jusqu'à la fin de l'opération.

### **B. Frais directs imputables aux placements**

62. Le montant total prévu au budget de 2005 pour les frais directs imputables aux placements devrait augmenter de 28% par rapport à 2004 (pour de plus amples détails voir annexe VIII). Cette augmentation est principalement attribuable à deux postes, à savoir les frais de gestion et les frais de garde.

63. **Les frais de gestion** ont augmenté de 27% dans l'ensemble pour la raison mentionnée ci-après. En 2004, l'exposition en bons du trésor indexés est passée de 180 millions de USD à 380 millions de USD, ce qui a entraîné une augmentation de 450 000 USD des frais de gestion de cette catégorie d'actifs. L'augmentation des frais de gestion des actions s'explique par la performance positive attendue des marchés, et par la nouvelle structure des frais relatifs au portefeuille d'actions européennes, qui comprend maintenant un élément lié à la performance.

64. **Les frais de garde** ont augmenté globalement de 53%, ce qui est dû en grande partie à l'augmentation de 225 000 USD des services de base, imputable au nouveau portefeuille mondial de bons du trésor indexés (Western Asset) et au montant supplémentaire alloué au portefeuille mondial actuel de bons du trésor indexés (Bridgewater). Ces deux gestionnaires ont un important taux de rotation de leur portefeuille et utilisent de nombreux instruments de transaction. L'augmentation des frais de transaction découle du volume d'activité élevé attendu et de la diversification des transactions confiées aux gestionnaires de portefeuille, qui entraîne une augmentation des frais de règlements.

65. Il est à noter dans ce contexte d'augmentation des frais, que le taux de rendement du portefeuille global de placements du FIDA devrait dépasser en 2005 l'objectif de 3,5% fixé par le Comité consultatif des placements. Les rendements annuels prévus à la fois pour les bons du trésor indexés mondiaux et pour les actions se situent approximativement entre 5 et 7%.

## **VII. FONDS SUPPLÉMENTAIRES ET CONTRIBUTIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **A. Fonds supplémentaires**

66. Les fonds supplémentaires sont des contributions apportées par un ou plusieurs donateurs à des fins spécifiques, conformément à un accord conclu entre le ou les donateurs et le FIDA. Dans tous les cas, les fonds supplémentaires doivent avoir une destination en rapport avec les OS et les priorités institutionnelles ou les thèmes répertoriés dans le programme de travail général du Fonds.

67. Dans le cadre des priorités approuvées par les organes directeurs du FIDA, et d'un commun accord avec les donateurs, les fonds supplémentaires peuvent être affectés: i) à des activités de développement mises en œuvre par les gouvernements membres ou d'autres institutions tierces;



ii) ou à des activités exécutées par le FIDA aux fins d'appui des processus opérationnels de base et des changements institutionnels. Le FIDA perçoit une commission de gestion pour l'administration de ces ressources supplémentaires. Les intérêts produits par les fonds sont soit conservés par le FIDA soit reversés aux fonds supplémentaires pour être engagés ultérieurement conformément aux dispositions de l'accord pertinent.

**a) Ressources supplémentaires prévues pour le développement**

68. Au cours des trois dernières années (2001-2003), le FIDA a mobilisé en moyenne un montant annuel de 184 millions de USD environ pour le cofinancement de projets ou de programmes. Il s'agit principalement de cofinancements parallèles, impliquant un rapport direct entre le donateur et l'emprunteur. Une autre partie du cofinancement ainsi mobilisée est administrée par le FIDA. Ces ressources sont définies dans le règlement du FIDA comme des fonds supplémentaires, qu'il a la responsabilité fiduciaire d'administrer.

69. Un montant de 8,4 millions de USD environ devrait être apporté en 2005 au titre de **l'appui au programme de pays et du cofinancement** par les gouvernements suisse et italien dans le cadre des accords de partenariat existants. Par ailleurs, les efforts de cofinancement des projets et programmes seront poursuivis en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), tâche pour laquelle une équipe spéciale a été créée au sein de PMD. Dans ce domaine, les efforts de partenariat devraient atteindre 34 millions de USD environ sous forme de cofinancement de programmes, mais la réception et l'administration de ces ressources s'étaleront sur plusieurs années en fonction du cycle de chaque projet du FIDA. D'autre part, les efforts de partenariat et de cofinancement de programmes avec l'Union européenne seront intensifiés en 2005 dans le cadre de l'accord-cadre financier et administratif approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2004.

70. Les contributions reçues par le FIDA d'un ou plusieurs donateurs pour financer divers programmes thématiques convenus entre les donateurs et le FIDA, ainsi que l'élaboration, l'exécution et l'évaluation de projets et programmes, constituent une autre catégorie de fonds supplémentaires. Cette catégorie de ressources englobe le Fonds d'élaboration des projets (FEP), les dons du FEM reçus par le FIDA pour cofinancer le développement de la réserve et les frais de gestion des composantes soutien et supervision de l'exécution des projets. En 2005, la mobilisation de 3,1 millions de USD environ est prévue pour financer l'assistance technique relative au cycle des projets, ainsi que les activités thématiques ou sectorielles menées par le FIDA dans les États membres. Ces ressources sont en cours de négociation avec la Finlande, la France, l'Italie, le Japon et le Portugal ou sont attendues de ces pays. L'examen des fonds supplémentaires existants permettra de dégager 2,0 millions de USD supplémentaires de ressources disponibles pour engagement en 2005.

**b) Ressources supplémentaires prévues pour le renforcement institutionnel et le programme des cadres associés**

71. Les ressources supplémentaires disponibles à usage interne en 2005 devraient atteindre approximativement 1,1 million de USD, apportés par le Canada et le Royaume-Uni. En ce qui concerne le Royaume-Uni, le Gouvernement a mené en 2004, avec la Direction du FIDA, une évaluation de l'efficacité de l'organisation dans le domaine du développement qui a abouti à un bilan équilibré de points forts et de points faibles concernant la performance interne, les résultats au niveau des pays et le partenariat. Un accord pluriannuel de partenariat (document de stratégie institutionnelle) est en cours de négociation avec le Royaume-Uni en vue de renforcer les processus clés relatifs à la valorisation des ressources humaines, à la gestion des partenariats, à la gestion des connaissances et à la planification institutionnelle. Il devrait apporter des ressources pour le renforcement de la capacité interne et le développement des processus. Toutes les activités potentielles identifiées sont étroitement alignées sur les processus de changements institutionnels fondamentaux qu'elles complètent (voir

paragraphe 16). Un effort sera fait de concert avec le Royaume-Uni pour intéresser d'autres membres et partenaires au financement du renforcement institutionnel.

72. Les contributions reçues par le FIDA au titre du programme des cadres associés financent les traitements et autres dépenses concernant les cadres auxiliaires employés par le FIDA. En 2005, neuf pays donateurs apporteront des fonds supplémentaires pour financer le recrutement de cadres associés au siège. Ces pays membres sont l'Allemagne, la Corée, le Danemark, les États-Unis, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, et la Suède, dont les contributions devraient atteindre au total quelque 710 000 USD pour 18 cadres auxiliaires. Le programme des cadres associés offre à de jeunes cadres une importante occasion de recevoir une formation pratique aux tâches de développement, tandis que le FIDA bénéficie de son côté de leur grande compétence professionnelle, de leur motivation et de leur engagement.

73. Sur la base des prévisions concernant la mobilisation de ressources supplémentaires, les commissions de gestion devraient dégager un montant estimé à 2,2 millions de USD au budget administratif des fonds supplémentaires. Les postes inscrits à ce budget ne seront confirmés qu'en fonction des ressources disponibles.

### B. Contributions complémentaires

74. Le FIDA a reçu dans le passé des contributions complémentaires de la Belgique (au titre du Fonds belge de survie), des Pays-Bas et de l'Italie (au titre de l'Initiative PPTE). Les ressources complémentaires reçues plus récemment apportent un soutien au développement du cadre de résultats du FIDA (Canada) et du renforcement de la capacité d'innovation et d'apprentissage du Fonds (Royaume-Uni).

75. Le cadre opérationnel de la phase principale de l'III a été présenté au Conseil d'administration à sa session de décembre 2004. Ce cadre définit les principales composantes de l'III, ses processus et procédures ainsi que les activités de suivi, d'évaluation et d'établissement des rapports y relatives. Le Conseil a été invité à approuver l'utilisation de 10 millions de USD qui doivent être reçus du Royaume-Uni à titre de contribution complémentaire, conformément au cadre opérationnel présenté dans le document EB 2004/83/R.2, dont une tranche pouvant atteindre 6 millions de USD (tableau 10) peut être utilisée en 2005 et le solde les années suivantes.

76. Le plan d'action FIDA VI comprend des activités spécifiques qui contribuent directement au développement de la capacité du Fonds à appliquer le SAFR, et à assurer la gestion saine et prudente des ressources du Fonds (gestion de bilan) ainsi que la gestion des risques (continuité des opérations). La contribution complémentaire du Canada apporte un soutien général à la réalisation des objectifs de FIDA VI en matière de résultats et d'impact et il est recommandé qu'elle soit utilisée pour financer ces éléments du plan d'action FIDA VI.

**Tableau 10: Contributions complémentaires pour 2005 par objet général**  
(en milliers de USD)

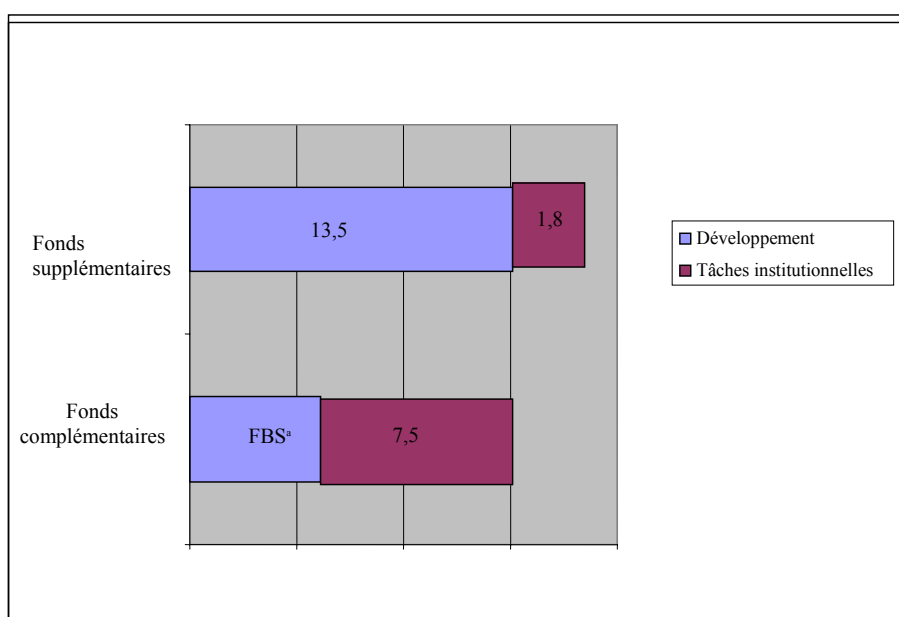
Source	Objet	État	
Royaume-Uni/DFID	Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation (III)	À recevoir	6 000
Canada	Résultats et impact	Reçue	1 511
<b>Total</b>			<b>7 511</b>

DFID: Département du développement international (Royaume-Uni)

77. La destination mentionnée ci-dessus des contributions complémentaires s'observe également dans le cas des fonds supplémentaires, au titre desquels certains donateurs ont fourni des ressources complémentaires pour le renforcement de l'efficacité et de la capacité interne du FIDA. Les deux catégories de ressources sont programmées de manière à ce qu'elles soient alignées sur les priorités stratégiques et le programme de travail annuel de l'organisation, et l'enveloppe complète des ressources qu'elles fournissent, en particulier pour les activités internes ou institutionnelles, est présentée ici au Conseil d'administration.

78. La figure 2 représente le volume respectif des ressources complémentaires et supplémentaires affectées au développement et aux tâches institutionnelles.

**Figure 2: Contributions des donateurs prévues pour 2005**  
(en millions de USD)



<sup>a</sup> Le montant précis de la contribution du Fonds belge de survie (FBS) sera déterminé en consultation avec le Gouvernement belge.

## VIII. GESTION DES RESSOURCES

### A. Base de calcul

79. **Ajustement pour hausses de prix/inflation.** Le montant global proposé pour le budget administratif du FIDA en 2005 est de 53,3 millions de USD, après correction pour tenir compte d'une augmentation générale des prix de 2,2% liée à l'inflation, outre les autres augmentations spécifiques énumérées ci-dessous. Toutes les augmentations prévues des prix utilisées pour l'estimation des dépenses de 2005, au titre du budget administratif et des propositions du MFDP, sont récapitulées ci-dessous:

**Augmentation des traitements.** Conformément à l'usage, ces augmentations sont basées sur le régime commun des Nations Unies et ont été calculées en collaboration étroite avec l'organisation de référence à Rome, c'est-à-dire la FAO, en tenant compte de toute recommandation en instance de la commission de la fonction publique internationale (CFPI). Il s'agit là de la meilleure estimation possible, au moment de l'élaboration du présent document budgétaire, des changements officiellement applicables en 2005:

- augmentation de 3% environ des traitements et de l'indemnité de poste de la catégorie des administrateurs avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2005, en fonction des résultats de l'enquête inter-ville prévue;
- augmentation de 3% pour les agents des services généraux, avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2004, et nouvelle augmentation de 3% à compter de novembre 2005;
- augmentation annuelle d'environ 2,5% des traitements et de l'indemnité de poste pour couvrir les augmentations annuelles/biennales d'échelon à l'intérieur des grades et les mouvements prévus d'un grade à l'autre;
- augmentation de 3% de la rémunération donnant droit à pension pour les agents des services généraux à compter de novembre 2005;
- augmentation de 4,42% de la rémunération donnant droit à pension pour la catégorie des administrateurs à compter de septembre 2004 et nouvelle augmentation de 3,5% à compter de novembre 2005;
- augmentation de 12% des contributions au régime d'assurance-maladie et diminution de 7,7% des dépenses d'assurance-maladie après cessation de service à compter de janvier 2005;
- augmentation de 4% de l'indemnité de représentation à compter de mars 2005, et de 2,1% de l'allocation de logement à compter de janvier 2005;
- ajustement à la baisse de 2% au titre des postes devenant vacants pendant l'année à la suite de départs à la retraite ou de transferts dans d'autres organisations;
- augmentation de 2% de l'indemnité pour frais d'étude et voyage au titre des études à compter de janvier 2005; et
- augmentation de 2% de l'indemnité pour congé dans les foyers à compter de janvier 2005;
- augmentation de 2% à compter de novembre 2005 de l'indemnité pour personne à charge pour les agents des services généraux et de 10% à compter de janvier 2005 pour la catégorie des administrateurs.

### **B. Report de fonds**

80. Après l'arrêt des comptes du FIDA pour l'exercice 2003, le montant des fonds à reporter sur 2004 atteignait 1,464 million de USD. Alors que les prêts et dons, et dans une certaine mesure le MFDP, constituent des engagements pluriannuels, le budget administratif reste soumis à la règle de l'annualité. La faculté de report étend simplement au budget administratif des règles déjà appliquées à d'autres ressources et permet une exécution du budget plus complète et plus efficace.

81. Le tableau 11 ci-dessous indique l'affectation à ce jour de 1,464 million de USD reportés de 2003. La répartition de ce report entre dépenses de personnel et autres dépenses a été maintenue lorsque les allocations étaient approuvées.

**Tableau 11: Montant reporté (3%)**  
(en milliers de USD)

	Personnel	Autres	Total
<b>Montant reporté du budget administratif 2003</b>	<b>802,0</b>	<b>662,0</b>	<b>1 464,0</b>
PMD – Transferts de personnel de FAD et du Mécanisme mondial	333,0		333,0
EAD – Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord (NALO) et Division de la communication et de l'information	334,0	80,0	414,0
EAD – Activités de la Division de la communication, dépenses liées au Conseil des gouverneurs		307,0	307,0
FAD – Bureau du Trésorier, Bureau central et Division du budget et de la planification stratégiques	135,0		135,0
FAD – Crèche du siège et augmentation du coût des services collectifs		147,5	147,5
OPV – Activités du Bureau de l'évaluation et du siège		127,5	127,5
<b>Total approuvé</b>	<b>802,0</b>	<b>662,0</b>	<b>1 464,0</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> septembre 2004</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### C. Ressources humaines – Récapitulation

82. Le FIDA, à l'exclusion de OE, est doté de 301 postes ordinaires approuvés. Les années précédentes, le document relatif au programme de travail et budget faisait apparaître la répartition des postes approuvés et le nombre de postes financés sur le budget administratif des fonds supplémentaires. Les membres du Conseil d'administration ont souhaité disposer d'un état récapitulatif des ressources humaines, y compris le personnel temporaire, qui leur permettrait d'avoir une meilleure vue d'ensemble des opérations du FIDA. En conséquence, le tableau 12 ci-dessous indique les effectifs prévus pour 2005, et leur répartition entre postes ordinaires et postes temporaires, pour le budget administratif, le MFDP et les dépenses non récurrentes, ainsi que les budgets administratifs des fonds supplémentaires et du programme des cadres associés.

83. Un certain nombre de promotions ont été accordées en 2004, ce qui a eu pour effet de modifier le tableau des effectifs du FIDA. Les changements correspondants sont indiqués à l'annexe IX: tableau des effectifs en 2005.

**Tableau 12: État récapitulatif des ressources humaines proposées pour 2005**

	Personnel ordinaire <sup>a</sup>	Personnel temporaire (nombre d'équivalent plein temps) <sup>b</sup>	Total
Budget administratif (Annexe IX)	301	39	340
MFDP (Annexe IX)	0	30	30
Dépenses non récurrentes (Annexe IX)	0	9	9
<b>Sous-total</b>	<b>301</b>	<b>78</b>	<b>379</b>
Budgets administratifs des fonds supplémentaires et du programme des cadres associés (Annexe IX)	13	13	26
<b>Total</b>	<b>314</b>	<b>91</b>	<b>405</b>

<sup>a</sup> Non compris le Président, le Vice-Président, OE, le Mécanisme mondial (de la Convention sur la lutte contre la désertification), la Coalition internationale pour l'accès à la terre, le FBS, la Caisse de crédit mutuelle et les cadres associés.

<sup>b</sup> Équivalent plein temps (EPT) d'un fonctionnaire employé pendant 12 mois.

## DEUXIÈME PARTIE: PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET ADMINISTRATIF DU BUREAU DE L'ÉVALUATION DU FIDA POUR 2005

84. **Contexte.** Le présent programme de travail est le deuxième préparé par le Bureau de l'évaluation (OE) depuis que le Conseil d'administration a approuvé, à sa soixante-dix-huitième session, la politique d'évaluation du FIDA (document EB 2003/78/R.17/Rev.1). Lorsqu'il a approuvé cette politique, le Conseil d'administration a décidé que OE formulerait son programme de travail et budget annuel indépendamment de la Direction et le soumettrait à l'approbation du Conseil d'administration et du Conseil des gouverneurs.

85. L'avant-projet de programme de travail et budget de OE pour 2005 a été examiné par le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration à leur session de septembre 2004. Tenant compte des orientations et observations formulées par le Conseil d'administration et le Comité de l'évaluation en septembre, OE a rédigé un document plus détaillé qui a été examiné avec le comité le 15 octobre 2004. Le Comité de l'évaluation a globalement appuyé les objectifs et priorités, les activités d'évaluation et les demandes de ressources humaines et financières présentés par OE pour 2005. On trouvera un résumé des débats et des recommandations du Comité de l'évaluation dans le rapport de son président (document EB 2004/83/R.6), qui sera distribué aux membres du Conseil d'administration et a été communiqué aux membres du Comité d'audit.

86. **Résultats obtenus en 2004.** OE a réussi à exécuter presque toutes les activités planifiées pour 2004 bien qu'un évaluateur et son directeur adjoint aient été mutés dans d'autres divisions du FIDA en avril et en septembre respectivement. En particulier, OE a supervisé la réalisation de l'évaluation externe indépendante (EEI) pour le compte du Conseil d'administration. Il a fait une évaluation au niveau institutionnel du programme pilote de supervision directe, quatre évaluations du programme de pays (EEP) (Bénin, Bolivie, Égypte et Indonésie), trois évaluations thématiques, sur la décentralisation en Afrique orientale et australe, sur la commercialisation et la compétitivité en Afrique de l'Ouest et du Centre et sur l'agriculture organique dans la région Asie, et 15 évaluations de projets. Outre la formulation de son programme de travail et budget pour 2005, il a rédigé le deuxième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI). Enfin, il a organisé cinq sessions du Comité de l'évaluation et une visite du comité en Indonésie dans le cadre de l'évaluation du programme de ce pays. On trouvera plus de précisions sur les résultats obtenus en 2004 dans l'annexe XIV.

87. Pour définir ses priorités et objectifs, son programme de travail et ses besoins en ressources humaines et financières pour 2005, OE a tenu compte de l'expérience acquise avec la mise au point et l'exécution de son premier programme de travail et budget suite à l'approbation de la politique d'évaluation du FIDA. Le travail a mis en relief un certain nombre de questions importantes dont il faudra s'occuper à partir de 2005. Par exemple, il est essentiel que toutes les parties prenantes, tant au sein du FIDA qu'à l'extérieur, planifient leurs échanges avec OE aux différentes étapes du processus d'évaluation et y consacrent le temps et les ressources nécessaires. En outre, OE est conscient de la nécessité de bien faire comprendre aux consultants et aux différents autres partenaires tous les aspects de la politique d'évaluation et de donner une information détaillée sur les méthodes d'évaluation.

88. Par ailleurs, OE a constaté que les évaluations intermédiaires de projet sont des instruments d'apprentissage utiles car leurs résultats sont directement pris en considération dans la conception de la phase suivante des projets. Toutefois, la nécessité de faire un certain nombre d'évaluations intermédiaires pourrait le contraindre à réaliser moins d'évaluations d'un autre type, telles que les évaluations terminales, qui offrent davantage de possibilités de mesurer l'impact des opérations du FIDA. Comme indiqué dans le RARI, cela incite OE à évaluer en priorité les projets qui ont donné les meilleurs résultats. Pour l'avenir, il pourrait être utile que le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration réfléchissent au caractère obligatoire des évaluations intermédiaires et, si nécessaire, révisent cet aspect de la politique d'évaluation.

89. OE considère dans l'ensemble que l'adaptation du Guide de suivi et évaluation (S&E) doit être considérée comme une première étape du renforcement de l'efficacité du S&E au niveau des projets, auquel il faudra que PMD et les gouvernements partenaires consacrent beaucoup de temps et de ressources pour atteindre les objectifs fixés. De façon plus générale, cela est conforme à la situation globale de la fonction d'auto-évaluation du Fonds, qui se développe mais qu'il faut encore renforcer si l'on veut obtenir les résultats souhaités. En 2005, de concert avec PMD, OE définira les domaines dans lesquels il pourrait, à l'avenir, contribuer aux efforts faits par le FIDA pour renforcer ses activités d'auto-évaluation.

90. L'exercice écoulé est le premier durant lequel OE a mis en œuvre intégralement la politique d'évaluation. OE est en train de se familiariser avec la formulation et l'exécution de son programme de travail et budget dans le cadre de la politique d'évaluation, par exemple en ce qui concerne le processus devant conduire à l'approbation du programme de travail et budget par le Conseil d'administration et l'étape cruciale de la mise au point de l'accord au point d'achèvement à la fin de chaque évaluation. De même, il acquiert de l'expérience de la gestion de ses propres ressources humaines conformément à la politique d'évaluation, notamment en ce qui concerne le recrutement et la promotion des fonctionnaires.

91. La politique d'évaluation a renforcé les interactions entre OE, le Conseil d'administration et le Comité de l'évaluation. L'adoption du mandat et du règlement intérieur révisés du Comité de l'évaluation<sup>10</sup> entraînera probablement une augmentation du nombre et de la durée des sessions du comité.

92. Enfin, OE considère que ses méthodes d'évaluation doivent évoluer. Il faut les adapter en fonction de l'expérience et pour y intégrer les progrès méthodologiques les plus récents.

93. **Priorités et objectifs pour 2005.** Outre les leçons tirées de l'expérience acquise en 2004, afin de définir ses priorités pour 2005, OE a tenu compte des orientations stratégiques définies par le FIDA pour la préparation des programmes de travail 2005 des différents départements et divisions. En réponse, il a formulé pour 2005 des priorités qui satisfont les exigences de la politique d'évaluation et sont conformes aux grandes priorités institutionnelles du FIDA pour 2005 (annexe XI).

94. OE a donc défini pour 2005 **quatre domaines prioritaires principaux**:

- a) supervision de l'EEI;
- b) réalisation d'évaluations sélectionnées: niveau institutionnel, stratégies régionales, programme de pays, thématiques et projets;
- c) réalisation, conformément à la politique d'évaluation du FIDA, de travaux d'évaluation spécifique à soumettre au Conseil d'administration et au Comité de l'évaluation;
- d) élaboration de méthodes, diffusion des résultats des évaluations et autres activités.

95. Le programme de travail de OE évolue en ce qui concerne le nombre et la nature des activités prévues pour chaque type d'évaluation. Il peut changer d'une année sur l'autre en fonction des demandes du Conseil d'administration et de l'évolution des priorités de la division. Il se peut donc que le budget global de la division fluctue en fonction des exigences de son programme de travail. Toutefois, la considération majeure qui doit guider l'élaboration du programme de travail et du budget de OE est le fait que les contraintes de capacité du FIDA limitent le nombre d'évaluations qui peuvent être réalisées dans une année donnée. Le programme de travail proposé par OE tient compte de cette contrainte et a été conçu, en ce qui concerne le nombre et la nature des activités, de façon à lui

---

<sup>10</sup> À supposer que le Conseil d'administration approuve la proposition présentée par le Comité de l'évaluation en décembre 2004.

permettre de respecter les priorités et de s'acquitter de sa double fonction qui consiste à renforcer le respect des obligations redditionnelles et à promouvoir l'apprentissage institutionnel.

**Priorité a): Supervision de l'évaluation externe indépendante du FIDA**

96. Dans ce domaine prioritaire, OE continuera à superviser l'EEI, jusqu'à son achèvement. Cette évaluation devrait être examinée par le Conseil d'administration en avril 2005. À cette occasion, le directeur de OE présentera son rapport au Conseil, avec son appréciation de la façon générale dont le prestataire de services a respecté le mandat et le rapport initial de l'EEI et ses observations sur les méthodes et processus d'évaluation employés. Après cette session, OE distribuera le rapport d'évaluation final à tous les intéressés.

**Priorité b): Réalisation d'évaluations sélectionnées: niveau institutionnel, stratégies régionales, programme de pays, projets et évaluations thématiques**

97. Les activités d'évaluation inscrites dans le projet de programme de travail de OE sont fondées sur les critères de sélection convenus avec le Conseil d'administration en décembre 2003. Conformément à ces critères et pour que le travail d'évaluation indépendante soit le plus utile possible pour l'institution et ses partenaires, OE veillera à ce que, dans toute la mesure du possible, les activités d'évaluation soient prises en compte dans les processus de planification du FIDA.

98. Plus précisément, OE mènera à terme l'évaluation au niveau institutionnel du programme pilote de supervision directe. Les résultats de cette évaluation seront examinés avec le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration en septembre 2005. Le Bureau de l'évaluation commencera au second semestre l'évaluation au niveau institutionnel de la politique du FIDA en matière de financement rural. La division entreprendra pour la première fois l'évaluation de deux stratégies régionales du FIDA, ce qui contribuera à l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité et de l'impact des stratégies régionales actuelles et servira de base pour leur évolution future. Enfin, OE fera six EEP, 15 évaluations de projets et deux évaluations thématiques. On trouvera des précisions sur les activités prévues pour 2005 à l'annexe XIII.

99. Comme en 2004, en 2005 OE travaillera sur 15 évaluations de projets, mais en termes de charge de travail (ressources humaines et financières nécessaires), cela équivaudra à quelque dix évaluations de projets complètes sur les 12 mois de l'année. En 2004, la charge de travail a été équivalente à une douzaine d'évaluations de projets. Toutefois, la division travaillera sur un plus grand nombre d'EEP en 2005 qu'en 2004<sup>11</sup>, et fera pour la première fois deux nouvelles évaluations très exigeantes, celles des stratégies régionales du FIDA pour la division Asie et Pacifique et pour la division Proche-Orient et Afrique du Nord. Globalement, compte tenu de toutes les activités prévues pour 2005, l'ampleur des évaluations et la charge de travail dans ce domaine prioritaire seront du même ordre de grandeur en 2005 qu'en 2004.

**Priorité c): Réalisation, conformément à la politique d'évaluation du FIDA, de travaux d'évaluation spécifique à soumettre au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration**

100. La division préparera le troisième RARI. Comme convenu à la quatre-vingt-deuxième session du Conseil d'administration en septembre, à partir de 2005, la direction du FIDA commentera systématiquement les recommandations contenues dans ce rapport, dans le cadre du rapport de situation sur le portefeuille de projets. De plus, toujours conformément à la politique d'évaluation, OE fera des observations sur le deuxième rapport du Président sur l'adoption et l'application des

---

<sup>11</sup> OE prévoit d'entreprendre six EEP en 2005, contre quatre en 2004. En termes de charge de travail, cela correspondra à quelque 3,2 EEP en 2005 contre deux en 2004.



recommandations issues de l'évaluation. Ces observations seront examinées en 2005, en même temps que le rapport, par le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration. La division exécutera son programme de travail et budget pour 2005 et formulera son troisième programme de travail et budget (pour 2006) indépendamment de la direction.

101. Le document EB 2004/83/R.7 contient le projet de mandat et de règlement intérieur révisés du Comité de l'évaluation. Il suggère notamment d'accroître le nombre et la durée des sessions du comité à partir de 2005. Toutefois, cette décision est subordonnée à l'approbation du Conseil d'administration, qui examinera la question en décembre 2004. La mise en œuvre du mandat et du règlement intérieur révisés aura des incidences sur les ressources nécessaires qu'on ne peut pas encore déterminer avec précision, mais on a fait une estimation provisoire des principaux postes de dépenses. Comme le budget administratif du FIDA ne doit pas augmenter en termes réels, le surcoût lié au mandat et au règlement intérieur révisés du comité ne peut pas être absorbé par l'enveloppe budgétaire du Bureau du Secrétaire (ES). C'est pourquoi OE a inclus ce surcoût estimatif dans la provision pour imprévus de son projet de budget 2005. En 2005, l'expérience de la mise en œuvre du mandat et du règlement intérieur révisés du comité permettra à OE de quantifier avec plus de précision le surcoût qui ne peut pas être absorbé par le budget de ES. Il inscrira donc une ligne à cet effet dans le projet de budget 2006 et supprimera la provision pour imprévus du budget 2005.

**Priorité d): Élaboration de méthodes, diffusion des résultats des évaluations et autres activités**

102. Dans ce domaine, OE renforcera sa supervision de l'application et le contrôle du bon emploi de ses méthodes d'évaluation pour garantir la comparabilité et la qualité des résultats et des produits issus des évaluations. Cela permettra aussi d'accroître la transparence et la crédibilité de ses évaluations et de renforcer ses capacités d'évaluer les résultats et l'impact. Cela devrait en outre entraîner une nouvelle amélioration de la base d'informations sur les évaluations disponibles pour la préparation du RARI. Le personnel sera formé dans les domaines requis pour pouvoir encore mieux appliquer les méthodes de base de la division. Un programme d'information détaillé sera mis au point et exécuté l'année prochaine pour familiariser les consultants avec les méthodes d'évaluation de OE. Par ailleurs, OE mettra au point une approche plus systématique pour la sélection et la gestion des consultants recrutés pour des activités d'évaluation. En consultation avec PMD, OE formulera une proposition concernant le rôle futur de la division et sa contribution au renforcement des capacités d'auto-évaluation du FIDA, ce qui, comme nous l'avons déjà indiqué, renforcera la qualité et l'exécution globales des évaluations indépendantes faites par OE. Enfin, OE a l'intention d'organiser au début de 2005 une conférence sur l'évaluation avec la participation d'experts et praticiens réputés. Cette conférence fournira au personnel de OE, aux Administrateurs et à d'autres personnes intéressées l'occasion d'avoir des échanges de vue sur les principes d'évaluation et sur les méthodes et processus les plus récents.

103. Comme par le passé, des ressources seront affectées à la diffusion des résultats de l'évaluation. On cherchera en particulier à informer les partenaires qui opèrent sur le terrain. OE continuera de rédiger des rapports et des profils et enseignements tirés de l'évaluation qui seront diffusés à la fois sous forme imprimée et sous forme électronique dans la section évaluation du site du FIDA, et par des liens renvoyant vers d'autres sites pertinents. OE continuera de fournir aux Administrateurs des versions imprimées de tous les rapports et autres résultats publiés. Les pages évaluation du site seront actualisées de façon à ce que le public puisse accéder aux rapports d'évaluation les plus récents et aux autres documents de OE. OE participera aux délibérations du Groupe d'évaluation des Nations Unies et demandera à faire partie du Groupe de coopération en matière d'évaluation des banques multilatérales de développement. Il est en train de reconduire son partenariat d'évaluation avec la

Direction du développement et de la coopération (Suisse) (DDC)<sup>12</sup>, ce qui impliquera des échanges de données d'expérience et de connaissances en matière d'évaluation et la mobilisation de ressources additionnelles.

104. **Ressources humaines.** Les effectifs dont OE aura besoin en 2005 sont indiqués à l'annexe XV. En 2005, OE aura besoin des mêmes effectifs qu'en 2004 pour exécuter efficacement le programme de travail proposé. Ces effectifs se composent d'un directeur, d'un directeur adjoint, de 6,5 évaluateurs et de 9,5 agents des services généraux.

105. **Projet de budget.** Le projet de budget 2005 de OE, comme celui de l'ensemble du FIDA, tient compte de la reformulation du budget 2004 approuvée par le Conseil des gouverneurs en février. Il tient aussi compte du coefficient d'inflation appliqué par le FIDA pour l'élaboration de son projet de budget administratif et des ajustements des dépenses de personnel résultant des modifications des indemnités ou des traitements décidées dans le cadre du régime commun des Nations Unies. En outre, le projet de budget de OE est présenté tant par catégorie de dépenses que par activité (voir les tableaux 1 et 2 de l'annexe XII). Le tableau 3 de l'annexe XII donne un aperçu du budget de l'EEI, qui est administré par OE.

106. Les raisons exposées dans le projet de budget 2004 pour justifier l'inclusion d'une provision pour imprévus dans le budget de OE restent valables pour 2005, d'autant plus que le budget de OE est séparé du budget du FIDA. OE ne pourra donc pas demander de ressources supplémentaires pendant l'année au titre du budget administratif du FIDA pour couvrir des dépenses imprévues. De plus, comme 2005 ne sera que la deuxième année d'application de la nouvelle politique d'évaluation, la mise en œuvre intégrale de cette politique pourrait entraîner des dépenses qui ne seront connues qu'une fois les activités exécutées. Par conséquent, comme en 2004, le budget de OE comportera une provision destinée à couvrir toutes les dépenses imprévues qui pourraient être nécessaires.

107. En 2005, la provision pour imprévus a été ramenée à 2,5% du budget de OE, contre 5% en 2004. Cette réduction est motivée par le fait que différentes dépenses imputées sur la provision pour imprévus de 2004 ont été intégrées dans le budget ordinaire, notamment les dépenses liées aux reclassements et aux promotions intervenus en 2004. Il importe de conserver en 2005 une provision pour couvrir les dépenses imprévues liées aux travaux du Comité de l'évaluation, qu'on ne peut pas encore quantifier avec précision. Par exemple, en 2005, le comité devrait opérer dans le cadre du mandat et du règlement intérieur révisés. L'application de ce mandat et de ce règlement intérieur révisés entraînera des modifications du fonctionnement général du comité, notamment pour ce qui est du nombre et de la durée de ses sessions. Comme indiqué au paragraphe 101, ces modifications auront un coût qui ne pourra pas être entièrement absorbé par le budget de ES. La provision servira également à couvrir les dépenses imputables à tout changement imprévu des indemnités du personnel<sup>13</sup> ou aux revalorisations des traitements décidées dans le cadre du régime commun des Nations Unies. Comme en 2004, le FIDA présentera en décembre 2005 un rapport au Conseil d'administration sur l'emploi de cette provision avec une liste des activités financées.

---

<sup>12</sup> La première étape de ce partenariat a été conduite entre 2001 et le milieu de 2004. Durant cette étape, la Direction du développement et de la coopération (Suisse) (DDC) a apporté une contribution de 1,5 million de CHF pour financer diverses activités supplémentaires qui permettraient à OE d'expérimenter de nouvelles approches et méthodes et de renforcer la diffusion de l'évaluation et les partenariats, par exemple en communiquant les résultats d'évaluation au moyen d'instruments spécifiques tels que les profils et enseignements, en organisant des ateliers multi parties prenantes à différents niveaux pour examiner des questions liées à l'apprentissage fondé sur l'évaluation et d'autres questions connexes.

<sup>13</sup> Il s'agit d'indemnités différentes de celles mentionnées au paragraphe 105, car elles sont liées à des changements dans la situation familiale et personnelle des fonctionnaires qu'il est impossible de prévoir, telles que l'augmentation ou la diminution du nombre de personne à charge.

108. En définitive, le projet de budget de OE pour 2005, devrait être légèrement inférieur, en termes réels, au budget 2004. L'enveloppe totale demandée est de 4,69 millions de USD. La baisse est due au fait que la provision pour imprévus est passée de 5% en 2004 à 2,5% en 2005.

### TROISIÈME PARTIE – RECOMMANDATIONS

109. Conformément à la section 10 de l'article 6 de l'*Accord portant création du FIDA*, et à l'article VI du *Règlement financier du FIDA*, il est recommandé que le Conseil d'administration:

- i) approuve le programme de travail pour 2005 d'un montant de 337,7 millions de DTS (500 millions de USD), se décomposant en un programme de dons brut de 50,0 millions de USD et un programme de prêts de 303,9 millions de DTS (450,0 millions de USD). Le programme de dons proposé comprend 13,5 millions de USD transférés au MFDP, 11,5 millions de USD pour le guichet dons à des pays spécifiques et 25,0 millions de USD pour le guichet dons aux niveaux mondial/régional. Il est proposé que ce montant du programme de travail soit approuvé uniquement aux fins de la planification et qu'il soit ajusté en 2005 en fonction des ressources disponibles;
- ii) approuve un montant total de 29,9 millions de USD au titre du MFDP pour 2005;
- iii) approuve l'utilisation proposée des contributions complémentaires du Royaume-Uni et du Canada, conformément aux paragraphes 75 et 76 du présent document;
- iv) approuve l'utilisation en 2005 d'un montant pouvant atteindre 1,2 million de USD, auquel s'ajoutera tout solde non engagé en 2004, pour le programme pilote relatif à la présence sur le terrain; et
- v) autorise le Président à présenter à la vingt-huitième session du Conseil des gouverneurs, premièrement le budget administratif du FIDA pour 2005 d'un montant de 53,3 millions de USD, avec un supplément de 3,6 millions de USD pour couvrir les dépenses non récurrentes et, deuxièmement, le budget administratif du Bureau de l'évaluation du FIDA pour 2005 d'un montant de 4,69 millions de USD.



### BUDGÉTISATION PAR ACTIVITÉ - EXEMPLE

## Le Cadre stratégique du FIDA 2002-2006

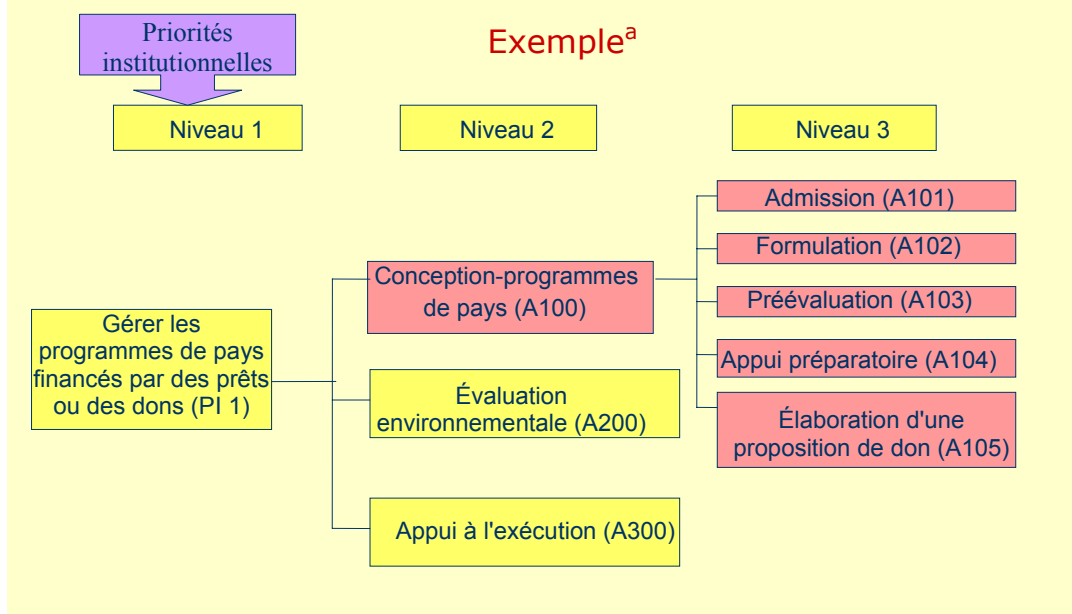
### Objectifs du cadre stratégique:

1. Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations
2. Améliorer l'accès équitable aux ressources naturelles productives et aux technologies
3. Améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés

Appuyés par un ensemble convenu d'activités

## DIAGRAMME ARBORESCENT DES ACTIVITÉS

Exemple<sup>a</sup>



<sup>a</sup> Par exemple, les frais de voyage d'un chargé de programme de pays travaillant à l'élaboration d'une proposition de don à un pays spécifique seraient comptabilisés selon le code d'activité du niveau 3 – Élaboration d'une proposition de don – et intégrés ensuite dans le montant total figurant sous Conception des programmes de pays (niveau 2), qui fait partie à son tour de la priorité institutionnelle Gérer les programmes de pays financés par des prêts ou des dons (niveau 1).

**DIAGRAMME ARBORESCENT DES ACTIVITÉS DU FIDA**

Niveau 1 Allocation	Niveau 2 Allocation	Niveau 3 Engagement et rapports
<b>PI1</b> Gérer des programmes de pays financés par des prêts ou des dons pour obtenir les résultats escomptés	Conception – Programmes de pays financés par des prêts ou des dons	Admission – Prêt Formulation – Prêt Préévaluation et négociation du prêt Appui préparatoire – Prêt Élaboration d'une proposition de don du FIDA (pays) Élaboration d'une proposition de don du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (pays) Élaboration d'une proposition de don au titre des fonds supplémentaires (pays) Élaboration d'un don du Fonds belge de survie (FBS)
	Évaluation environnementale  Appui à l'exécution – Programmes de pays financés par des prêts ou des dons	Analyse de la situation et de l'impact écologiques/suivi Évaluation environnementale Suivi de la Convention sur la lutte contre la désertification/FEM  Suivi de l'exécution – Prêts (supervision non directe) Bilan à mi-parcours – Prêts Examen des portefeuilles régionaux/de pays Supervision et administration – Prêts (institutions coopérantes) Supervision et administration - Prêts (directement par le FIDA) Achèvement de projets – Prêts Évaluations d'impact Suivi de l'exécution – Dons du FIDA (pays) Suivi de l'exécution – Dons du FEM (pays) Suivi de l'exécution – Dons au titre des fonds supplémentaires (pays) Suivi de l'exécution – Dons du FBS
<b>PI2</b> Gérer les programmes de recherche et de renforcement des capacités financés par des dons pour obtenir les résultats escomptés	Conception – Programmes de dons aux niveaux mondial/régional	Élaboration de dons du FIDA aux niveaux mondial et régional Élaboration de dons du FEM aux niveaux mondial et régional Élaboration de dons aux niveaux mondial/régional financés par des fonds supplémentaires
	Suivi de l'exécution – Programmes de dons aux niveaux mondial/régional	Suivi de l'exécution de dons du FIDA aux niveaux mondial et régional Suivi de l'exécution de dons du FEM aux niveaux mondial et régional Suivi de l'exécution de dons aux niveaux mondial et régional financés par des fonds supplémentaires
<b>PI3</b> Promouvoir aux niveaux local, national, régional et mondial, des politiques intégrées, propices à la réduction de la pauvreté	Dialogue et élaboration de politiques et stratégies	Élaboration de la stratégie du FIDA Stratégie régionale/élaboration de politiques/dialogue Stratégie interne des pays/élaboration de politiques/dialogue Élaboration de politiques et stratégies en matière de réduction de la pauvreté Forum sur les politiques
	Sensibilisation aux politiques et stratégies et leur diffusion	Communication sur l'action des pouvoirs publics Communication régionale Communication institutionnelle

ANNEXE II

Niveau 1 Allocation	Niveau 2 Allocation	Niveau 3 Engagement et rapports
P14 Gérer les connaissances utiles pour une réduction effective de la pauvreté rurale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation de OE</li> <li>Travail de OE pour le Conseil d'administration</li> <li>Méthodologie de OE</li> <li>Évaluation</li> <li>Partage des connaissances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation au niveau institutionnel</li> <li>Évaluation de programmes de pays</li> <li>Évaluation intermédiaire</li> <li>Évaluation terminale</li> <li>Évaluation thématique</li> <li>Évaluation externe indépendante</li> <li>Comité de l'évaluation</li> <li>Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)</li> <li>Programme de travail et budget de OE</li> <li>Régionalisation du guide de suivi et évaluation</li> <li>Travail méthodologique</li> <li>Communications de OE et autres activités de relations externes</li> <li>Gestion des consultants</li> <li>Activités d'évaluation</li> <li>Visite de familiarisation sur le terrain</li> <li>Services de bibliothèque</li> <li>Tenue d'archives</li> <li>Création des connaissances</li> <li>Systématisation des connaissances</li> <li>Mise en réseau des connaissances</li> <li>Communication des connaissances</li> <li>Profil des membres/Notes sur les questions à résoudre</li> <li>Constitution et tenue de bases de données</li> </ul>
P15 Mobiliser des ressources financières et les gérer à l'appui des programmes de réduction de la pauvreté rurale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation de ressources</li> <li>Gestion financière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à l'élaboration et à la gestion de stratégies</li> <li>Mobilisation de ressources</li> <li>Mobilisation de fonds supplémentaires</li> <li>Élaboration de politiques financières</li> <li>Gestion de bilan</li> <li>Audit externe</li> <li>Analyses et rapports financiers</li> <li>Opérations liées aux paiements</li> <li>Appui aux divisions sur les questions de gestion financière</li> <li>Réglementation financière et observation du règlement</li> <li>Gestion de la trésorerie</li> <li>Services de gestion des placements</li> <li>Services de gardiennage</li> <li>Services de conseil et d'information en matière de finances</li> <li>Gestion des contributions</li> </ul>
P16 Créer des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs intervenant dans la réduction de la pauvreté rurale, tels que les institutions financières internationales, les organismes des Nations Unies, les organisations bilatérales, les institutions de recherche et les organisations de la société civile.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de partenariats stratégiques avec différentes parties prenantes</li> <li>Mobilisation d'une action coordonnée en vue de la réduction de la pauvreté rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des partenariats avec la société civile et les partenaires nationaux</li> <li>Créer des partenariats avec les IFI, les organismes des Nations Unies et les organisations ou donateurs bilatéraux</li> <li>Créer des partenariats avec les centres de recherche</li> <li>Mobilisation d'une action coordonnée avec la société civile et les partenaires nationaux</li> <li>Mobilisation d'une action coordonnée avec les IFI, les organismes des Nations Unies et les organisations ou donateurs bilatéraux</li> <li>Mobilisation d'une action coordonnée avec les centres de recherche</li> </ul>
P17 Élaborer des approches innovantes pour la réduction de la pauvreté rurale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer des stratégies pour l'innovation</li> <li>Élaborer des propositions pour l'innovation</li> <li>Exécuter des programmes novateurs</li> <li>Évaluer et intégrer l'innovation</li> </ul>

ANNEXE II

Niveau 1 Allocation	Niveau 2 Allocation	Niveau 3 Engagement et rapports
PI8a Gouvernance	Évaluation externe du FIDA	Évaluation externe du FIDA
	Relations avec les organes directeurs	Comité d'audit Réunions du Conseil d'administration Comité de l'évaluation Réunions du Conseil des gouverneurs Autres réunions Réunions de la Consultation sur la reconstitution Réunions du Comité de pilotage du Programme conjoint du FBS Communications entre les membres
	Audit interne	Audits Comité de surveillance Suivi des recommandations d'audit Services consultatifs de gestion
	Services juridiques	Services juridiques de l'Organisation
PI8b Services d'appui	Stratégie et gestion d'ensemble de l'Organisation	Planification et gestion des stratégies Préparation du budget Communications internes Gestion des risques Gestion des changements institutionnels Élaboration de politiques et procédures opérationnelles
	Gestion de l'environnement de travail	Élaboration des politiques administratives Gestion des installations Frais généraux liés aux locaux Sécurité Services techniques Plan pour la continuité des opérations
	Gestion des ressources humaines (RH)	Élaboration de politiques de RH Conception et évaluation des emplois Planification des RH Gestion des performances Organisation des carrières et perfectionnement Questions juridiques/règlements arbitraux Publication d'avis de vacance de postes et entretiens Nomination et installation Indemnités de cessation de service Médecine du travail Administration médicale
	Services de gestion des technologies de l'information et de la communication (TIC)	Élaboration des projets TIC Réunions extérieures TIC Gestion de l'infrastructure TIC Solutions TIC Services d'assistance TIC/soutien aux utilisateurs Gestion et administration TIC



**PROJECTION DES RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT 2002-2005**

	Millions de USD				Millions de DTS			
	Estimation 2005	Estimation 2004	Effectif 2003	Effectif 2002	Estimation 2005	Estimation 2004	Effectif 2003	Effectif 2002
Ressources disponibles en début d'année	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Annulations de prêts	50,0	50,0	37,2	58,7	40,0	40,0	26,1	44,9
Ajustements de change		(5,1)	1,6	(12,1)	(6,6)	(8,5)	22,4	2,6
Variations des provisions pour contributions		5,0	13,2	8,9		3,4	9,3	6,8
<b>Sous-total</b>	<b>50,0</b>	<b>49,9</b>	<b>52,0</b>	<b>55,5</b>	<b>33,4</b>	<b>34,9</b>	<b>57,7</b>	<b>54,3</b>
Contributions des membres <sup>a</sup>	109,2	266,0	147,0	112,0	73,7	179,7	103,3	85,6
Rentrées de prêts	190,0	205,0	185,2	169,2	128,3	138,5	130,1	129,3
Produit net des placements <sup>b</sup>	82,0	82,1	108,0	26,2	55,4	55,4	75,9	20,0
Dépenses administratives (y compris Bureau de l'évaluation) <sup>c</sup>	(62,8)	(60,7)	(48,9)	(40,2)	(42,4)	(41,0)	(34,4)	(30,7)
Assurance maladie après cessation de service (AMACS)		12,3	(4,3)	(7,9)		8,3	(3,0)	(6,0)
MFDP	(29,9)	(28,4)	(27,5)	(26,2)	(20,2)	(19,2)	(19,3)	(20,0)
Programme de transformation stratégique <sup>d</sup>	(5,3)	(4,7)	(6,2)	(2,7)	(3,5)	(3,2)	(4,4)	(2,1)
Provisions pour l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) <sup>e</sup>	*	*	(27,0)	(14,0)			(19,0)	(10,7)
Ressources disponibles après déduction des frais	333,2	521,5	378,3	271,9	224,7	353,4	287,1	219,7
Engagements au titre des prêts et des dons <sup>f</sup>	(486,5)	(466,3)	(431,6)	(396,0)	(328,6)	(317,8)	(305,5)	(301,7)
Ressources disponibles avant report PEA	(153,3)	55,2	(53,3)	(124,1)	(103,9)	35,6	(18,4)	(82,0)
Montant net utilisé (compensé) au titre du PEA <sup>g</sup>	153,3	(55,2)	53,3	124,1	103,9	(35,6)	18,4	82,0

<sup>a</sup> Ces projections dépendent beaucoup des hypothèses retenues pour le versement des contributions au titre de la sixième reconstitution, qui se fondent sur des échéanciers ordinaires et convenus.

<sup>b</sup> Après déduction des dépenses directes du produit des placements.

<sup>c</sup> Les dépenses administratives comprennent les dépenses non récurrentes et le coût du Programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain (PPPT).

<sup>d</sup> Antérieurement appelé "Programme de reconfiguration des processus".

<sup>e</sup> Besoins projetés pour reconstituer le Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE sur la base des remboursements de l'exercice après déduction des avoirs actuels et prévus du Fonds fiduciaire.

<sup>f</sup> Les engagements au titre des prêts et des dons incluent les dons approuvés directement par le Président et les prévisions faites pour la quatre-vingt-troisième session du Conseil d'administration. Le programme de travail pour 2004 est estimé à 480 millions de USD, selon la présentation traditionnelle.

<sup>g</sup> Le tableau ci-dessous présente l'état détaillé des ressources engagées au titre du PEA.

\* Le FIDA prévoit de financer 28 millions de USD au titre de l'allègement de la dette en 2004 (31 millions de USD en 2005) par le Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE (voir e ci-dessus)

Utilisation du PEA <sup>a</sup>	Millions de USD				Millions de DTS			
	2005	2004	2003	2002	2005	2004	2003	2002
Solde d'ouverture	275,9	331,1	277,8	153,7	187,1	222,7	204,3	122,3
Utilisation (compensation) nette en cours d'année	153,3	(55,2)	53,3	124,1	103,9	(35,6)	18,4	82,0
Report	429,2	275,9	331,1	277,8	291,0	187,1	222,7	204,3

<sup>a</sup> Voir explications dans la section II - Ressources disponibles du texte principal.

## STRATÉGIES RÉGIONALES ET STRATÉGIE DE LA DIVISION CONSULTATIVE TECHNIQUE

### A. Région Afrique de l'Ouest et du Centre

#### a) La stratégie régionale: mise à jour

1. Après la validation de la stratégie et du plan d'action régionaux en 2002, le FIDA a pris des initiatives pour améliorer l'exécution des projets, accroître la synergie des dons et des prêts, renforcer la concertation et la gestion des savoirs, améliorer la communication et intégrer la promotion de la parité hommes-femmes dans ses différentes activités. Les actions en cours sont les suivantes:

- mise en œuvre des principales activités définies dans le plan d'action pour le financement rural approuvé par le Conseil des gouverneurs en février 2004;
- application à grande échelle des initiatives pilotes sur la commercialisation du manioc lancées au Ghana et au Nigéria en 2004;
- mesures recommandées à l'atelier sur l'innovation des agriculteurs et leur participation à la recherche-développement tenu au Mali en mars 2004;
- aide aux fédérations d'agriculteurs pour renforcer leurs capacités de plaidoyer aux niveaux sous-régional et continental dans le cadre du NEPAD;
- mise au point des directives et des documents de formation pour l'analyse institutionnelle, avec le financement de la phase pilote de l'III;
- poursuite des campagnes de presse au sujet du programme de développement défini en partenariat avec EAD en 2003;
- progrès notables en 2003 et 2004 pour ce qui concerne la promotion de la parité hommes-femmes dans le cadre des différentes activités.

#### b) Programme d'élaboration des politiques au niveau de la région pour 2005

2. En 2005, la division apportera un appui ciblé à plusieurs pays pour l'élaboration de leurs DSRP. La plate-forme régionale jouera un rôle stratégique central dans l'identification des domaines d'action prioritaires au plan des politiques, découlant de l'expérience sur le terrain, et engagera une concertation aux niveaux national et régional. Cinq COSOP seront rédigés, ce qui offrira une importante occasion d'appliquer le SAFP et d'engager une concertation sur les politiques dans les domaines les plus pertinents pour la détermination des programmes de pays. La division continuera d'appuyer le Secrétariat du NEPAD et d'aider les associations d'agriculteurs à participer à la définition des priorités du NEPAD.

3. Une autre des priorités du plaidoyer en 2005 consistera à répondre aux besoins des ruraux pauvres dans le cadre de la mondialisation et de l'intégration régionale. Cette action s'appuiera sur les analyses faites en 2004 par la Division des politiques, le Gouvernement français et l'OCDE.

#### c) Gestion du portefeuille en cours axée sur les résultats

4. Une proposition de don d'assistance technique (DAT) pour le renforcement des capacités de gestion dans le cadre des projets du FIDA sera présentée au Conseil d'administration en avril 2005. La division continuera, comme elle le fait depuis 2002, à participer à la moitié au moins des missions de supervision durant lesquelles les plans de travail et budget annuels sont élaborés. Une des grandes priorités sera d'introduire le SGRI dans les projets en cours et futurs.

**d) Mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle**

5. **Supervision directe.** La division continue de tirer des enseignements de ses activités de supervision directe dans trois pays (Bénin, Gambie et Mali). Afin de mieux appliquer les leçons tirées de l'expérience, elle est en train de créer un partenariat pour la formulation et l'exécution de projets au Mali.

6. **Présence sur le terrain.** Des initiatives doivent être lancées dans trois pays (Nigéria, République démocratique du Congo et Sénégal) en 2004 dans le cadre du PPPT et elles seront pleinement opérationnelles en 2005. Elles mettent l'accent sur la gestion des connaissances, la concertation et l'efficacité de l'exécution des programmes.

**e) Élaboration du nouveau programme opérationnel pour 2005**

7. **Prêts.** Pour 2005, le niveau des prêts devrait se situer aux alentours de **82,7 millions de USD** pour sept projets. Quatre projets supplémentaires sont prévus à titre de réserve. La division s'efforcera d'obtenir un cofinancement important de façon à promouvoir le partenariat et à obtenir des synergies.

8. **Dons.** Les activités financées par des dons sont notamment l'appui au NEPAD et à d'autres initiatives régionales, les mesures de suivi du plan d'action pour le financement rural, le développement local, l'aide après les conflits et la prévention de la contamination par le VIH/sida et les moyens d'y faire face.

**B. Région Afrique orientale et australe**

**a) La stratégie régionale: mise à jour**

9. La stratégie régionale a été axée sur le renforcement de la capacité des petits paysans de maîtriser le lien avec les marchés et d'en tirer parti, dans les domaines clés suivants: organisation des marchés et accès au crédit, à la technologie et à l'eau. En 2005, on cherchera en particulier à améliorer l'accès des petits paysans à la terre, en tenant compte des questions de parité hommes-femmes, notamment dans les zones de forte incidence du VIH/sida. En outre, la division s'engagera davantage dans le domaine de la conservation et de la gestion des ressources naturelles, en collaboration avec les partenaires institutionnels clés.

**b) Programme d'élaboration des politiques au niveau de la région pour 2005**

10. La réforme des politiques est un aspect critique de la lutte contre la pauvreté au niveau national. Pour 2005, le principal objectif sera de mieux intégrer le programme de lutte contre la pauvreté rurale dans les processus d'élaboration des politiques nationales, de planification et d'allocation des ressources. Le programme se fonde à la fois sur les acquis tirés de l'expérience du FIDA et, de plus en plus, sur les principales questions mises en lumière dans le SAEP. Les activités viseront à influencer des **mécanismes nationaux** clés, en particulier l'élaboration du DSRP et la formulation des politiques et programmes sectoriels, en ne mobilisant des instruments de **type projet** que dans le cadre d'une logique d'apprentissage et d'innovation ou, dans des cas exceptionnels, lorsqu'il est indispensable de mettre en place des mécanismes de gestion spéciaux pour obtenir un impact.

**c) Innovation et transposition à plus grande échelle**

11. La nouvelle priorité donnée à l'engagement dans le développement général du système national est conforme à l'objectif consistant à employer les leçons tirées de l'expérience pour influencer les conditions cadres. En 2005, la division cherchera à renforcer les aspects apprentissage et innovation

de son programme de prêts ainsi que les mécanismes permettant une transposition à plus grande échelle et une concertation efficace au niveau des politiques.

**d) Gestion du portefeuille en cours axée sur les résultats**

12. Tous les projets dont l'exécution commencera en 2005 comporteront un système de suivi conforme aux prescriptions du SGRI et l'on poursuivra la mise en conformité des projets en cours. L'appui à la mise en œuvre portera sur les aspects suivants: renforcement des institutions nationales pour le traitement des questions qui ont une influence déterminante sur l'impact des projets, partage des savoirs entre des projets portant sur des thèmes similaires, et développement des mécanismes et partenariats régionaux dans les domaines du financement rural, de la gestion de l'eau et de la planification et de la gestion des projets. La suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation tiendra compte des deux évaluations intermédiaires les plus récentes (concernant des projets exécutés en Tanzanie et en Namibie, qui doivent tous deux se terminer en 2005) et de celle qui est prévue pour le projet d'aménagement des oueds des basses terres de l'est en Érythrée, qui devrait être axée sur l'organisation durable de l'emploi des ressources par les agriculteurs – question que le projet abordera au cours d'une nouvelle prolongation d'un an.

**e) Mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle**

13. Le programme d'appui à l'aménagement des districts, mené sous supervision directe en Ouganda, a offert un cadre pour le renforcement des capacités locales et des systèmes de planification et de suivi. Il a permis de bien comprendre les enjeux de la décentralisation de l'aide au développement agricole. Il sera prolongé d'un an de façon à assurer sa viabilité. La supervision directe du programme de promotion des entreprises paysannes et de commercialisation en Zambie a permis d'observer de près les problèmes de gestion et d'intervenir en temps utile, tout en intégrant les leçons tirées de l'expérience acquise avec l'inclusion d'un nouveau type de programme dans la planification du portefeuille régional. Le troisième projet sous supervision directe (programme d'appui à l'irrigation paysanne, au Zimbabwe) est en sommeil car le prêt a été suspendu. En ce qui concerne le PPPT, le FIDA est présent en Éthiopie, en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda et des mécanismes similaires sont mis en place à Madagascar et au Mozambique. En République-Unie de Tanzanie et en Ouganda, la représentation est conçue pour faciliter la contribution du FIDA aux efforts de coordination avec le gouvernement, les autres parties prenantes nationales et les donateurs dans le cadre des programmes agricoles sectoriels et des DSRP. En Éthiopie, la représentation améliorera la coordination et facilitera la mise au point d'un programme à moyen terme tenant compte des questions liées au SAFP dans un contexte dans lequel la mise en œuvre du SAFP pourrait conduire à une augmentation sensible des engagements.

**f) Élaboration du nouveau programme opérationnel pour 2005**

14. **Prêts.** Dans le cadre du montant total alloué à la région pour 2005 (environ **82,7 millions de USD**), six programmes (dont un en réserve), sont prévus: un programme de commercialisation en Ouganda, un programme d'élevage et de commercialisation des produits de l'élevage en République-Unie de Tanzanie et une participation au Programme d'investissement dans le secteur agricole (PROAGRI II) au Mozambique – ces trois programmes faisant partie de programmes nationaux d'ensemble de développement agricole; un programme concernant la commercialisation et la technologie à l'intention des petits paysans au Kenya; un programme relatif à la gestion des terres et au régime foncier à Madagascar; et un projet de soutien à l'apprentissage sur le terrain pour l'élaboration d'une politique sectorielle au Rwanda.

15. **Dons.** Des dons au niveau régional renforceront les capacités régionales d'appui à la mise en œuvre du programme, tandis que les dons au niveau national serviront à renforcer les capacités nationales, l'accent étant mis sur la commercialisation des produits des petits paysans au Kenya, l'élaboration du DSRP en Ouganda et le suivi et la planification des investissements publics dans l'agriculture en Éthiopie. Pour participer de plus près à l'élaboration du DSRP et aux processus connexes, il faudra forger un partenariat plus systématique et à un niveau plus élevé avec les parties prenantes nationales et internationales, ce qui dans certains pays pourra être facilité par la présence du FIDA sur le terrain.

### **C. Région Asie et Pacifique**

#### **a) La stratégie régionale: mise à jour**

16. La stratégie régionale du FIDA pour la réduction de la pauvreté rurale dans la région Asie et Pacifique préconise que le FIDA joue un rôle de catalyseur en s'intéressant en priorité aux zones les moins favorisées de la région (hautes terres, montagnes, zones arides et zones côtières marginales) et aux catégories les plus défavorisées de la population (femmes, populations autochtones, paysans sans terre et agriculteurs marginaux). Tous les investissements du FIDA dans la région partagent les objectifs suivants: i) réduire l'inégalité entre les sexes afin de renforcer les droits des femmes sur les moyens de production et leur participation effective à la gestion des affaires communautaires; ii) accroître la productivité des cultures vivrières dans les zones défavorisées; iii) réformer les droits de propriété de diverses minorités et populations autochtones marginalisées; et iv) renforcer les capacités des pauvres et des plus vulnérables en favorisant l'entraide, l'accumulation locale et l'adoption de technologies et de compétences nouvelles. Tous les COSOP et les nouveaux projets formulés depuis la mise au point de la stratégie régionale en 2002 ont respecté les priorités définies dans le document de stratégie. Le programme de dons de la division a aussi été conçu pour aider les bénéficiaires des projets du FIDA dans ces domaines.

#### **b) Programme d'élaboration des politiques au niveau de la région pour 2005**

17. La division fera un examen de la stratégie régionale en 2005. Dans le cadre de ce processus, elle définira les stratégies sous-régionales pour les Îles du Pacifique et pour l'Asie centrale. L'allocation des ressources (prêts et dons) aux États membres emprunteurs se fera sur la base des évaluations du SAFR à partir de 2006. L'évaluation nécessaire à cet effet sera terminée en 2005 et un programme de prêts à moyen terme sera mis au point. En ce qui concerne les DSRP, le FIDA a déjà aidé le Cambodge, la Mongolie et le Népal à formuler leurs stratégies. Il continuera d'aider ces pays et d'autres en 2005, en fonction des demandes, notamment pour intégrer la dimension agriculture et développement rural dans les DSRP.

#### **c) Gestion du portefeuille en cours axée sur les résultats**

18. La division continuera de privilégier l'impact des investissements en veillant à l'efficacité de l'exécution des projets. En 2005, elle organisera un atelier sous-régional pour l'examen du portefeuille concernant l'Asie du Sud afin d'analyser avec les principales parties prenantes – chefs de projet, hauts fonctionnaires, représentants de la société civile, institutions coopérantes et partenaires régionaux – les questions que soulève l'exécution des programmes et projets. Dans la foulée des consultations tenues en 2004, elle aura des entretiens réguliers avec l'UNOPS en vue de trouver des moyens d'améliorer l'exécution des projets et les recommandations issues de l'évaluation seront prises en considération dans la formulation des COSOP et l'exécution des programmes de pays. Tous les nouveaux projets qui seront formulés en 2005 comprendront les indicateurs proposés dans le cadre du SGRI et les résultats obtenus feront l'objet d'un suivi régulier. Un programme régional financé par des

dons sera mis en œuvre afin de renforcer les capacités des projets du FIDA en ce qui concerne le suivi des indicateurs.

**d) Mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle**

19. **Supervision directe.** La supervision directe de trois projets a déjà permis à la division de tirer des leçons importantes pour accroître l'impact grâce à une supervision efficace et permanente. Ce processus sera poursuivi en 2005 et s'accompagnera d'efforts accrus pour un plus large partage des enseignements tirés de l'expérience au sein de la division et entre départements. L'exécution de deux projets (en Inde et en Indonésie) se poursuivra en 2005 et le projet mené au Bangladesh sera clos en décembre 2004.

20. **Présence sur le terrain.** L'initiative régionale et les deux initiatives au niveau des pays en matière de présence sur le terrain entreprises en 2004 seront poursuivies en 2005. On cherchera à intégrer les leçons tirées de ces expériences pilotes dans d'autres programmes de pays. Les progrès accomplis feront l'objet d'un suivi régulier et les enseignements seront partagés et publiés.

**e) Élaboration du nouveau programme opérationnel pour 2005**

21. **Prêts.** La division préparera six nouveaux projets d'investissement d'un montant total de **139,6 millions de USD**, qui seront soumis au Conseil d'administration en 2005. Ces projets seront exécutés au Bangladesh, au Bhoutan, en Chine, en Inde, au Laos et aux Philippines. La division élaborera aussi trois projets de réserve, en Indonésie, au Pakistan et à Sri Lanka.

22. **Dons.** En 2005, la division élaborera quatre projets de dons régionaux dans les domaines de la recherche axée sur les besoins des pauvres, d'un montant total de 6,4 millions de USD. Elle élaborera aussi 18 propositions de dons à des pays spécifiques d'un montant total de 3,8 millions de USD.

**D. Région Amérique latine et Caraïbes**

**a) La stratégie régionale: mise à jour**

23. En 2005, la Division Amérique latine et Caraïbes (PL) continuera d'actualiser et de développer sa stratégie régionale, en mettant l'accent sur trois domaines: i) gestion des savoirs et innovation, ii) création de partenariats, et iii) impact de la mondialisation sur les ruraux pauvres. Elle s'intéressera de plus près aux stratégies de lutte contre la pauvreté, faisant une analyse comparée des résultats obtenus par les pays qui ont déjà élaboré un DSRP dans le cadre des OMD et de ceux obtenus par d'autres pays qui ne l'ont pas fait et étudiera les liens entre la stratégie de réduction de la pauvreté et les dépenses publiques. Les autres priorités seront la promotion de l'accès des petits producteurs ruraux aux marchés, l'appui aux populations autochtones, l'analyse du rôle des envois de fonds des travailleurs émigrés et la gestion durable des ressources naturelles.

**b) Programme d'élaboration des politiques au niveau de la région pour 2005**

24. Le programme d'élaboration des politiques de PL sera lié à la mise en œuvre du SAFP afin de faire en sorte que les processus nationaux d'élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté tiennent compte de la pauvreté rurale. La définition des questions essentielles que les pouvoirs publics devront traiter sera une activité centrale en 2005, l'objectif étant de faire évoluer les institutions et la structure du budget des pays de la région Amérique latine et Caraïbes (LAC).

**c) Innovation et transposition à plus grande échelle**

25. En 2005, la division continuera de donner la priorité à la promotion de l'innovation et à la transposition à grande échelle, principales caractéristiques de son action ces dernières années. Elle continuera de développer sa stratégie d'innovation dans le cadre d'un système de gestion des savoirs qui sera mis en place au niveau de la division. Elle donnera la priorité aux cinq domaines thématiques de gestion des savoirs définis dans sa stratégie: i) services financiers en zone rurale; ii) décentralisation et autonomisation; iii) développement de marchés pour les services intéressant les ruraux pauvres; iv) populations autochtones; et v) accès aux marchés. La promotion de la parité hommes-femmes et la gestion durable des ressources naturelles sont deux thèmes transversaux.

**d) Gestion du portefeuille en cours axée sur les résultats**

26. Les DAT continueront d'apporter un soutien aux programmes et aux fournisseurs de services du FIDA dans les domaines thématiques et sur des questions ou problèmes techniques apparus en cours d'exécution. Les réseaux régionaux apportent leur soutien dans divers domaines, dont la problématique hommes-femmes, les services financiers, les microentreprises, la formation, les politiques favorables aux pauvres et le suivi et l'évaluation, et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles. Une attention particulière sera accordée aux activités visant à renforcer les normes de supervision et à harmoniser l'action des institutions coopérantes avec la stratégie institutionnelle du FIDA et sa stratégie régionale. En outre, la division suivra de près la suite donnée aux recommandations récemment formulées à l'issue de l'évaluation de plusieurs projets du FIDA. La mise en œuvre du SGRI sera prioritaire.

**e) Mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle**

27. La division poursuivra la mise en œuvre de son programme de supervision directe, qui concerne actuellement trois projets. Dans le cadre du PPPT, deux initiatives ont été approuvées pour la région. La première consiste à mobiliser pendant trois ans un responsable de l'appui du FIDA sur le terrain basé au Honduras, qui suivra également les projets exécutés au Nicaragua. La seconde, concernant la Bolivie, est conçue pour renforcer l'appui institutionnel fourni par le FIDA pour la lutte contre la pauvreté. Une nouvelle initiative concernant Haïti sera présentée pour examen.

**f) Élaboration du nouveau programme opérationnel pour 2005**

28. **Prêts.** Le programme de prêts a été conçu de façon à tenir compte des progrès déjà accomplis en ce qui concerne la mise en œuvre du SAFR, tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'administration. La division prévoit de s'attaquer aux questions de pauvreté rurale en Bolivie, en Colombie, au Costa Rica, au Mexique et au Paraguay. Le montant total du programme de prêts est d'environ **76,6 millions de USD**.

29. **Dons.** Des propositions de DAT de portée régionale ayant des objectifs directement liés au cadre stratégique du FIDA seront présentés. La priorité sera donnée au programme FIDAMERICA IV (recherche des innovations et application systématique des meilleures pratiques) et PROMER III (facilitation de l'accès des microentreprises rurales aux marchés). L'exécution du projet récemment approuvé, financé par un DAT, sur les envois de fonds des travailleurs émigrés, donnera des indications sur les moyens de forger des alliances avec des organisations de la société civile pour financer le développement rural. Le renforcement des alliances déjà opérationnelles, comme le Groupe interorganisations sur le développement rural dans la région, et la mise en œuvre de la nouvelle phase de l'Unité régionale d'assistance technique contribueront à renforcer la coopération entre les donateurs et les institutions locales.

## E. Région Proche-Orient et Afrique du Nord

### a) La stratégie régionale: mise à jour

30. Dans le cadre de la stratégie institutionnelle du FIDA, l'objectif de la division est de contribuer, en association avec ses partenaires, à l'amélioration des conditions d'existence des pauvres vivant dans les zones rurales marginales au Proche-Orient et en Afrique du Nord (NENA) et dans la sous-région Europe Centrale et Orientale et Nouveaux États Indépendants (COI), en leur donnant les moyens de créer eux-mêmes des possibilités de développement durable et de participer davantage à la prise de décisions et à la création d'emplois. Pour cela, il faut que soient réalisés trois objectifs interdépendants: i) investir dans la création d'actifs et l'accès aux actifs; ii) promouvoir des politiques et des institutions favorables aux pauvres; et iii) offrir des chances égales aux hommes et aux femmes.

### b) Programme d'élaboration des politiques au niveau de la région pour 2005

31. Comme dans la région Afrique orientale et australe, la division se concentrera sur les activités suivantes: i) analyser et proposer des stratégies de réforme des politiques en vue d'améliorer l'accès des petits paysans de la région COI aux marchés, et ii) rationaliser l'utilisation de l'eau et autonomiser les utilisateurs finaux en matière de gestion des ressources naturelles communes dans les deux sous-régions. Conformément à la stratégie d'ensemble du FIDA, la division donnera aussi la priorité aux questions suivantes: i) promouvoir la parité hommes-femmes dans les programmes du FIDA; ii) participer au processus d'élaboration des DSRP; et iii) poursuivre l'évaluation et l'opérationnalisation du SAFP entreprise en 2004. En 2005, la division entreprendra une analyse interne de ses stratégies régionales dans la perspective d'une révision complète en 2006 ou 2007.

32. **Partenariats et cofinancement.** La division poursuivra ses efforts pour le renforcement des partenariats stratégiques existants et l'établissement de relations avec des institutions régionales comme la Banque de développement du Conseil de l'Europe et la Banque du commerce et du développement de la mer Noire dans la région COI. Elle poursuivra également ses efforts pour mobiliser un cofinancement pour au moins trois projets (deux avec le Fonds de l'OPEP et un avec la Banque mondiale). Elle cherchera à mobiliser des cofinancements sous forme de dons bilatéraux pour renforcer les capacités au moyen d'une assistance technique et d'une formation opérationnelle dans la sous-région COI.

33. **Intervention à la sortie d'un conflit.** La Division continuera de suivre l'évolution de la situation en Iraq et, si les circonstances le justifient, élaborera, en étroite collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies, un programme initial de réduction de la pauvreté rurale à l'issue du conflit, financé par des dons. En outre, elle suivra attentivement l'évolution de la situation à Gaza et en Cisjordanie dans l'espoir d'y réactiver les programmes en cours et de renforcer leur exécution.

### c) Gestion du portefeuille en cours axée sur les résultats

34. La division continuera de mettre l'accent sur le renforcement de l'appui à l'exécution des projets et sur l'amélioration de la mesure des résultats et de l'évaluation de l'impact. Cette tâche sera facilitée par l'approbation et la mise en œuvre prévues du DAT consacré aux résultats et à l'impact (à l'appui du SGRI), ainsi que par le renforcement du suivi par le Chargé de programme de pays et par sa participation régulière aux missions de supervision. En outre, la division appliquera, selon les besoins et en fonction des ressources disponibles, les recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation externe indépendante du FIDA.



**d) Mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle**

35. La division continuera d'assurer la supervision directe des deux derniers projets en cours (le troisième a été mené à terme avec succès il y a plus d'un an, bien avant la date prévue). La mise en œuvre du PPPT en Égypte, au Soudan et au Yémen lui permettra de jouer un rôle de plus en plus actif en ce qui concerne l'accès aux groupes régionaux et aux groupes de donateurs, dont elle deviendra un partenaire solide, ce qui contribuera au renforcement de la politique de concertation du FIDA et à la création et au partage des savoirs.

**e) Élaboration du nouveau programme opérationnel pour 2005**

36. **Prêts.** La division soumettra cinq projets (Géorgie, Maroc, Soudan, Tunisie et Yémen), d'un montant total d'environ **68,4 millions de USD**, au Conseil d'administration pour approbation, tout en continuant à mettre au point deux autres projets de réserve (Albanie et Bosnie-Herzégovine).

37. **Dons.** La division proposera aussi plusieurs dons aux niveaux régional et national, axés sur le développement des services de financement rural, l'innovation, la concertation, l'amélioration du rendement de l'eau et l'autonomisation des organisations de base.

**F. Division consultative technique**

**a) Apprentissage et partage du savoir dans le cadre des activités du FIDA**

38. Afin de favoriser l'apprentissage et le partage des savoirs, en 2005 la division continuera de coordonner les groupes thématiques et de participer aux travaux des équipes d'élaboration des projets. Ces équipes multidisciplinaires organiseront des débats et feront progresser les savoirs et les politiques concernant des thèmes qui intéressent le FIDA, tout en apportant une contribution au Forum sur les politiques récemment créé. Il y a actuellement trois groupes thématiques: financement rural, parité hommes-femmes et ciblage, et gestion communautaire des ressources naturelles. En 2005, le site Internet des fiches de conseils techniques (FCT) sera évalué sous l'angle de sa solidité technique et enrichi par la saisie de nouvelles FCT. Cela facilitera la conception des projets en fournissant des solutions reproductibles, dans des conditions similaires, validées par une recherche participative au niveau communautaire. Ces fiches (qui résument les résultats des recherches qui ont été financées par le FIDA sur différents thèmes et recensent les compétences techniques disponibles en dehors du FIDA) contribueront à renforcer les notes d'apprentissage du FIDA. En outre, le FIDA a affiné une liste succincte d'indicateurs phares de l'impact dans le cadre de l'initiative pour le suivi du SGRI. En 2005, la division continuera de contribuer à la mise au point et à l'affinage de ces indicateurs. Elle fournira aussi un appui à la mise en œuvre dans ce domaine en proposant des formations à l'emploi d'outils pratiques pour le personnel de terrain des projets, notamment pour la conduite d'enquêtes et les techniques d'évaluation de la sous-alimentation des enfants.

**b) Assurance-qualité – Dons et prêts**

39. Les activités de la division relatives à l'apprentissage et au partage des savoirs sont efficacement intégrées dans la fonction d'assurance-qualité et couvrent les aspects technologiques, institutionnels, économiques et financiers, les questions de parité hommes-femmes et les politiques générales, sans oublier le souci d'équité sociale. Cette fonction consiste en un appui technique visant à améliorer l'impact potentiel des interventions de développement du FIDA en privilégiant la sélectivité et l'efficacité, la robustesse technique et la viabilité financière, la mesure des résultats et de l'impact, et le ciblage et l'intégration des questions de parité hommes-femmes. L'appui technique fourni par la division couvre un large éventail de domaines, depuis la sécurité alimentaire, la santé et la nutrition des ménages jusqu'aux services de financement rural, en passant par la gestion durable des ressources naturelles, et est axée à la fois sur la conception et sur l'exécution des projets. Tous les conseillers

techniques participent activement à l'élaboration des projets par l'intermédiaire d'équipes de formulation de projets, assurent un contrôle de la qualité rigoureux dans le cadre des comités d'examen technique, et apportent leur soutien à l'élaboration des politiques opérationnelles dans le cadre des réunions du Comité chargé des stratégies opérationnelles. Enfin, l'appui technique relatif à l'évaluation environnementale au stade de la conception des projets sera renforcé en 2005 en vue de mettre davantage l'accent sur les composantes du FEM et d'améliorer l'interaction avec le Mécanisme mondial.

**c) La politique et stratégie du FIDA en matière de dons**

40. Le Conseil d'administration a approuvé en décembre 2003 la politique révisée du FIDA en matière de dons. La division a lancé en janvier 2004 le processus qui rendra cette politique opérationnelle. Les principes directeurs reposent sur l'alignement stratégique de tous les dons sur les deux grands objectifs de la nouvelle politique en matière de dons: i) promouvoir les travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue d'améliorer l'impact sur le terrain; et ii) renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires et notamment des organisations à assise communautaire (OAC) et des ONG. Les allocations sont réparties par l'intermédiaire de deux guichets, mutuellement exclusifs, l'un pour les dons à l'échelle mondiale et régionale et l'autre pour les dons par pays.

41. La division est responsable des dons distribués par le premier de ces guichets. Comme par le passé, toutes les divisions régionales collaboreront avec elle pour mettre au point et gérer un programme d'innovation rurale et de renforcement des capacités fondé sur la recherche. La recherche agricole en faveur des pauvres sera une composante importante et les bénéficiaires des dons seront aidés par des réseaux de recherche et de formation du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et d'autres centres d'excellence. En termes de partenariats, de façon générale les activités financées par des dons seront exécutées avec plusieurs partenaires membres des systèmes nationaux de recherche agricole (NARS), notamment les organisations de la société civile et les OAC qui participent aux travaux régionaux de recherche-développement en collaboration et en exploitent les résultats.

**BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR ACTIVITÉ POUR CHAQUE DÉPARTEMENT**  
(en milliers de USD)

	<b>Bureau du Président et du Vice- Président (OPV)</b>	<b>Département affaires extérieures (EAD)</b>	<b>Département finances et administration (FAD)</b>	<b>Département gestion des programmes (PMD)</b>	<b>Total projet de budget 2005</b>
PI1 Gérer les programmes de pays financés par des prêts ou des dons pour obtenir les résultats escomptés	536	0	684	5 506	<b>6 726</b>
PI2 Gérer les programmes de recherche et de renforcement des capacités financés par des dons pour obtenir les résultats escomptés	147	97	11	1 119	<b>1 374</b>
PI3 Promouvoir aux niveaux local, national, régional et mondial, des politiques intégrées, propices à la réduction de la pauvreté	1 200	3 335	31	2 713	<b>7 279</b>
PI4 Gérer les connaissances utiles pour une réduction effective de la pauvreté rurale	410	1 207	143	1 526	<b>3 286</b>
PI5 Mobiliser des ressources financières et les gérer à l'appui des programmes de réduction de la pauvreté rurale	886	99	3 459	478	<b>4 922</b>
PI6 Créer des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs intervenant dans la réduction de la pauvreté rurale	662	419	257	1 213	<b>2 551</b>
PI7 Élaborer des approches innovantes pour la réduction de la pauvreté rurale	4	62	0	842	<b>908</b>
PI8a Gouvernance	1 225	5 538	698	74	<b>7 535</b>
PI8b Services d'appui	872	189	16 470	1 191	<b>18 722</b>
<b>Total</b>	<b>5 942</b>	<b>10 946</b>	<b>21 753</b>	<b>14 662</b>	<b>53 303</b>

**BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR ACTIVITÉ POUR CHAQUE DÉPARTEMENT**

**Bureau du Président et du Vice-Président (OPV)**

(en milliers de USD)

	<b>Bureau du Président (OP)</b>	<b>Bureau du Vice- Président (OV)</b>	<b>Bureau de l'audit interne (OA)</b>	<b>Bureau du Conseiller général (OL)</b>	<b>Division de la mobilisation de ressources (ER)</b>	<b>NALO</b>	<b>Total OPV</b>
PI1 Gérer les programmes de pays financés par des prêts ou des dons pour obtenir les résultats escomptés	-	-	-	536	-	-	<b>536</b>
PI2 Gérer les programmes de recherche et de renforcement des capacités financés par des dons pour obtenir les résultats escomptés	-	-	-	147	-	-	<b>147</b>
PI3 Promouvoir aux niveaux local, national, régional et mondial, des politiques intégrées, propices à la réduction de la pauvreté	768	321		23	53	35	<b>1 200</b>
PI4 Gérer les connaissances utiles pour une réduction effective de la pauvreté rurale		23		56	261	70	<b>410</b>
PI5 Mobiliser des ressources financières et les gérer à l'appui des programmes de réduction de la pauvreté rurale	193	65		58	570		<b>886</b>
PI6 Créer des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs intervenant dans la réduction de la pauvreté rurale	256	20		14	247	125	<b>662</b>
PI7 Élaborer des approches innovantes pour la réduction de la pauvreté rurale				4			<b>4</b>
PI8a Gouvernance	112	95	737	281			<b>1 225</b>
PI8b Services d'appui	93	147	128	268	58	178	<b>872</b>
<b>Total</b>	<b>1 422</b>	<b>671</b>	<b>865</b>	<b>1 387</b>	<b>1 189</b>	<b>408</b>	<b>5 942</b>

NALO: Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord

**BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR ACTIVITÉ POUR CHAQUE DÉPARTEMENT**  
**Département affaires extérieures (EAD)**  
(en milliers de USD)

	<b>Bureau du Président adjoint (ED)</b>	<b>Division de l'information et de la communication (EC)</b>	<b>Division des politiques (EO)</b>	<b>Bureau du Secrétaire (ES)</b>	<b>Total EAD</b>
PI1 Gérer les programmes de pays financés par des prêts ou des dons pour obtenir les résultats escomptés	-	-		-	-
PI2 Gérer les programmes de recherche et de renforcement des capacités financés par des dons pour obtenir les résultats escomptés	15		82		97
PI3 Promouvoir aux niveaux local, national, régional et mondial, des politiques intégrées, propices à la réduction de la pauvreté	530	2 008	797		3 335
PI4 Gérer les connaissances utiles pour une réduction effective de la pauvreté rurale	44	367		796	1 207
PI5 Mobiliser des ressources financières et les gérer à l'appui des programmes de réduction de la pauvreté rurale	99		0		99
PI6 Créer des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs intervenant dans la réduction de la pauvreté rurale	301		118		419
PI7 Élaborer des approches innovantes pour la réduction de la pauvreté rurale	17		45		62
PI8a Gouvernance	17		28	5 493	5 538
PI8b Services d'appui	74		115		189
<b>Total</b>	<b>1 097</b>	<b>2 375</b>	<b>1 185</b>	<b>6 289</b>	<b>10 946</b>

**BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR ACTIVITÉ POUR CHAQUE DÉPARTEMENT**  
**Département finances et administration (FAD)**  
(en milliers de USD)

	<b>Bureau du Président adjoint (FD)</b>	<b>Division des services administratifs (FA)</b>	<b>Bureau du Contrôleur (FC)</b>	<b>Bureau des ressources humaines (FH)</b>	<b>Division des systèmes d'information de gestion (FM)</b>	<b>Bureau de la planification stratégique et du budget (FS)</b>	<b>Bureau du Trésorier (FT)</b>	<b>Total FAD</b>
PI1 Gérer les programmes de pays financés par des prêts ou des dons pour obtenir les résultats escomptés	-	-	684	-	-	-	-	<b>684</b>
PI2 Gérer les programmes de recherche et de renforcement des capacités financés par des dons pour obtenir les résultats escomptés	-	-	11	-	-	-	-	<b>11</b>
PI3 Promouvoir aux niveaux local, national, régional et mondial, des politiques intégrées, propices à la réduction de la pauvreté	-	-	31	-	-	-	-	<b>31</b>
PI4 Gérer les connaissances utiles pour une réduction effective de la pauvreté rurale	-	-	143	-	-	-	-	<b>143</b>
PI5 Mobiliser des ressources financières et les gérer à l'appui des programmes de réduction de la pauvreté rurale	21	-	1 867	39	-	-	1 532	<b>3 459</b>
PI6 Créer des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs intervenant dans la réduction de la pauvreté rurale	45	-	97	115	-	-	-	<b>257</b>
PI7 Élaborer des approches innovantes pour la réduction de la pauvreté rurale	-	-	-	-	-	-	-	<b>0</b>
PI8a Gouvernance	134	364	198	2	-	-	-	<b>698</b>
PI8b Services d'appui	204	6 389	459	3 542	5 165	711	-	<b>16 470</b>
<b>Total</b>	<b>404</b>	<b>6 753</b>	<b>3 490</b>	<b>3 698</b>	<b>5 165</b>	<b>711</b>	<b>1 532</b>	<b>21 753</b>

**BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR ACTIVITÉ POUR CHAQUE DÉPARTEMENT**  
**Département gestion des programmes (PMD)**  
(en milliers de USD)

	<b>Bureau du Président adjoint (PD)</b>	<b>Division Africaine de l'Ouest et du Centre (PA)</b>	<b>Division Africaine orientale et australe (PF)</b>	<b>Division Asie et Pacifique (PI)</b>	<b>Division Amérique latine et Caraïbes (PL)</b>	<b>Division Proche-Orient et Afrique du Nord (PN)</b>	<b>Division consultative technique (PT)</b>	<b>Total PMD</b>
PI1 Gérer les programmes de pays financés par des prêts ou des dons pour obtenir les résultats escomptés	369	535	1 158	1 072	982	920	470	<b>5 506</b>
PI2 Gérer les programmes de recherche et de renforcement des capacités financés par des dons pour obtenir les résultats escomptés	49	488	58	34	176	109	205	<b>1 119</b>
PI3 Promouvoir aux niveaux local, national, régional et mondial, des politiques intégrées, propices à la réduction de la pauvreté	296	558	386	495	308	455	215	<b>2 713</b>
PI4 Gérer les connaissances utiles pour une réduction effective de la pauvreté rurale	192	251	213	219	198	51	402	<b>1 526</b>
PI5 Mobiliser des ressources financières et les gérer à l'appui des programmes de réduction de la pauvreté rurale	97	82	38	46	22	193	0	<b>478</b>
PI6 Créer des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs intervenant dans la réduction de la pauvreté rurale	154	221	260	118	139	81	240	<b>1 213</b>
PI7 Élaborer des approches innovantes pour la réduction de la pauvreté rurale	39	207	63	144	78	125	186	<b>842</b>
PI8a Gouvernance	65	0	0	7	2	0	0	<b>74</b>
PI8b Services d'appui	484	98	102	76	67	116	248	<b>1 191</b>
<b>Total</b>	<b>1 745</b>	<b>2 440</b>	<b>2 278</b>	<b>2 211</b>	<b>1 972</b>	<b>2 050</b>	<b>1 966</b>	<b>14 662</b>

**BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR ACTIVITÉ DU NIVEAU 2 POUR CHAQUE DÉPARTEMENT**  
(en milliers de USD)

Activités du niveau 2	Bureau du Président et du Vice-Président (OPV)	Département affaires extérieures (EAD)	Département finances et administration (FAD)	Département gestion des programmes (PMD)	Total projet de budget 2005
Conception de programmes de pays financés par des prêts ou des dons	273	-	338	3 021	3 632
Évaluation environnementale	-	-	-	41	41
Appui à l'exécution de programmes de pays financés par des prêts ou des dons	263	-	346	2 444	3 053
Conception de programmes de dons aux niveaux mondial/régional	83	82	-	589	754
Suivi de l'exécution de programmes de dons aux niveaux mondial/régional	64	15	11	530	620
Dialogue et élaboration de politiques et stratégies	1 149	1 416	21	2 334	4 920
Sensibilisation aux politiques et stratégies et leur diffusion	51	1 919	10	379	2 359
Évaluation	20	-	-	24	44
Partage des connaissances	390	1 207	143	1 502	3 242
Mobilisation de ressources	700	90	-	392	1 182
Gestion financière	186	9	3 459	86	3 740
Création de partenariats stratégiques avec différentes parties prenantes	460	277	142	1 024	1 903
Mobilisation d'une action coordonnée en vue de la réduction de la pauvreté rurale	202	142	115	189	648
Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation	4	62	-	842	908
Évaluation externe du FIDA	44	5	17	12	78
Relations avec les organes directeurs	168	5 533	572	62	6 335
Audit interne	627	-	107	-	734
Services juridiques	386	-	2	-	388
Stratégie et gestion d'ensemble de l'Organisation	355	112	931	744	2 142
Gestion de l'environnement de travail	238	-	6 462	10	6 710
Gestion des ressources humaines (RH)	279	72	3 518	424	4 293
Services de gestion des technologies de l'information et de la communication (TIC)	-	5	5 559	13	5 577
<b>Total général</b>	<b>5 942</b>	<b>10 946</b>	<b>21 753</b>	<b>14 662</b>	<b>53 303</b>



**BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR DÉPENSE POUR CHAQUE DÉPARTEMENT**  
(en milliers de USD)

	<b>Bureau du Président et du Vice-Président (OPV)</b>	<b>Département affaires extérieures (EAD)</b>	<b>Département finances et administration (FAD)</b>	<b>Département gestion des programmes (PMD)</b>	<b>Total projet de budget 2005</b>
Frais de sous-traitance de l'entretien des bâtiments et de la sécurité	-	-	2 402	-	2 402
Voyages officiels	333	224	221	314	1 092
Services de technologie de l'information et de la communication (TIC)	-	-	2 269	-	2 269
Impression, fournitures et location de matériel	153	-	2 072	-	2 225
Interprétation/traduction	-	1 335	-	-	1 335
Autres dépenses <sup>a</sup>	226	425	273	158	1 082
Dépenses de personnel	5 230	8 962	14 416	14 190	42 798
Provision pour imprévus	-	-	100	-	100
<b>Total</b>	<b>5 942</b>	<b>10 946</b>	<b>21 753</b>	<b>14 662</b>	<b>53 303</b>

<sup>a</sup> Les autres dépenses comprennent les honoraires du commissaire aux comptes, les dépenses relatives aux réunions et séminaires, les achats de livres pour la bibliothèque et de périodiques, les frais de représentation, etc.

**BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR DÉPENSE POUR CHAQUE DÉPARTEMENT**  
**Bureau du Président et du Vice-Président (OPV)**  
(en milliers de USD)

	<b>Bureau du Président (OP)</b>	<b>Bureau du Vice- Président (OV)</b>	<b>Bureau de l'audit interne (OA)</b>	<b>Bureau du Conseiller général (OL)</b>	<b>Division de la mobilisation de ressources (ER)</b>	<b>NALO</b>	<b>Total OPV</b>
Frais de sous-traitance de l'entretien des bâtiments et de la sécurité	-	-	-	-	-	-	-
Voyages officiels	155	29	67	34	22	26	333
Services de technologie de l'information et de la communication (TIC)	-	-	-	-	-	-	-
Impression, fournitures et location de matériel	-	-	-	-	-	153	153
Interprétation/traduction	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses <sup>a</sup>	23	12	103	47	41	-	226
Dépenses de personnel	1 244	630	695	1 306	1 126	229	5 230
<b>Total</b>	<b>1 422</b>	<b>671</b>	<b>865</b>	<b>1 387</b>	<b>1 189</b>	<b>408</b>	<b>5 942</b>

<sup>a</sup> Les autres dépenses comprennent les honoraires du commissaire aux comptes, les dépenses relatives aux réunions et séminaires, les achats de livres pour la bibliothèque et de périodiques, les frais de représentation, etc.

**BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR DÉPENSE POUR CHAQUE DÉPARTEMENT**  
**Département affaires extérieures (EAD)**  
(en milliers de USD)

	<b>Bureau du Président adjoint (ED)</b>	<b>Division de l'information et de la communication (EC)</b>	<b>Division des politiques (EO)</b>	<b>Bureau du Secrétaire (ES)</b>	<b>Total EAD</b>
Frais de sous-traitance de l'entretien des bâtiments et de la sécurité	-	-	-	-	-
Voyages officiels	92	102	-	30	224
Services de technologie de l'information et de la communication (TIC)	-	-	-	-	-
Impression, fournitures et location de matériel	-	-	-	-	0
Interprétation/traduction	-	-	-	1 335	1 335
Autres dépenses <sup>a</sup>	26	21	131	247	425
Dépenses de personnel	979	2 252	1 054	4 677	8 962
<b>Total</b>	<b>1 097</b>	<b>2 375</b>	<b>1 185</b>	<b>6 289</b>	<b>10 946</b>

<sup>a</sup> Les autres dépenses comprennent les honoraires du commissaire aux comptes, les dépenses relatives aux réunions et séminaires, les achats de livres pour la bibliothèque et de périodiques, les frais de représentation, etc.

**BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR DÉPENSE POUR CHAQUE DÉPARTEMENT**  
**Département finances et administration (FAD)**  
(en milliers de USD)

	<b>Bureau du Président adjoint (FD)</b>	<b>Division des services administratifs (FA)</b>	<b>Bureau du Contrôleur (FC)</b>	<b>Bureau des ressources humaines (FH)</b>	<b>Division des systèmes d'information de gestion (FM)</b>	<b>Bureau de la planification stratégique et du budget (FS)</b>	<b>Bureau du Trésorier (FT)</b>	<b>Total FAD</b>
Frais de sous-traitance de l'entretien des bâtiments et de la sécurité	-	2 402	-	-	-	-	-	2 402
Voyages officiels	23	9	87	41	21	6	34	221
Services de technologie de l'information et de la communication (TIC)	-	-	-	-	2 269	-	-	2 269
Impression, fournitures et location de matériel	-	2 072	-	-	-	-	-	2 072
Interprétation/traduction	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses <sup>a</sup>	15	-	127	96	21	-	14	273
Dépenses de personnel	366	2 270	3 276	3 561	2 854	605	1 484	14 416
Provision pour imprévus	-	-	-	-	-	100	-	100
<b>Total</b>	<b>404</b>	<b>6 753</b>	<b>3 490</b>	<b>3 698</b>	<b>5 165</b>	<b>711</b>	<b>1 532</b>	<b>21 753</b>

<sup>a</sup> Les autres dépenses comprennent les honoraires du commissaire aux comptes, les dépenses relatives aux réunions et séminaires, les achats de livres pour la bibliothèque et de périodiques, les frais de représentation, etc.

**BUDGET ADMINISTRATIF 2005 PAR DÉPENSE POUR CHAQUE DÉPARTEMENT**  
**Département gestion des programmes (PMD)**  
(en milliers de USD)

	<b>Bureau du Président adjoint (PD)</b>	<b>Division Afrique de l'Ouest et du Centre (PA)</b>	<b>Division Afrique orientale et australe (PF)</b>	<b>Division Asie et Pacifique (PI)</b>	<b>Division Amérique latine et Caraïbes (PL)</b>	<b>Division Proche-Orient et Afrique du Nord (PN)</b>	<b>Division consultative technique (PT)</b>	<b>Total PMD</b>
Frais de sous-traitance de l'entretien des bâtiments et de la sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-
Voyages officiels	71	26	31	41	51	42	52	314
Services de technologie de l'information et de la communication (TIC)	-	-	-	-	-	-	-	-
Impression, fournitures et location de matériel	-	-	-	-	-	-	-	-
Interprétation/traduction	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses <sup>a</sup>	38	5	4	67	4	9	31	158
Dépenses de personnel	1 636	2 409	2 243	2 103	1 917	1 999	1 883	14 190
<b>Total</b>	<b>1 745</b>	<b>2 440</b>	<b>2 278</b>	<b>2 211</b>	<b>1 972</b>	<b>2 050</b>	<b>1 966</b>	<b>14 662</b>

<sup>a</sup> Les autres dépenses comprennent les honoraires du commissaire aux comptes, les dépenses relatives aux réunions et séminaires, les achats de livres pour la bibliothèque et de périodiques, les frais de représentation, etc.

ANNEXE VIII

**ESTIMATION DES FRAIS DIRECTS AFFÉRENTS AU PRODUIT DES PLACEMENTS POUR 2005<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

	Budget 2004	Budget 2005	% d'augmentation
<b>Frais de gestion</b>			
Titres mondiaux à revenu fixe	2 072	1 692	-18
Titres diversifiés à revenu fixe	1 000	1 428	43
Actions	700	1 315	88
TIP	400	850	113
<b>Sous-total</b>	<b>4 172</b>	<b>5 285</b>	<b>27</b>
<b>Frais de garde</b>			
Services essentiels (règlements, garde)	300	424	41
Services annexes (respect de la réglementation, analyse)	120	165	38
Frais de transaction	120	326	172
Frais divers	60	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>600</b>	<b>915</b>	<b>53</b>
<b>Services de conseil et d'information</b>			
Conseiller financier	200	250	25
Frais de conseil juridique et fiscal et frais de voyage	119	119	-
Fournisseurs d'information financière	200	200	-
Consultants	60	60	-
<b>Sous-total</b>	<b>579</b>	<b>629</b>	<b>9</b>
<b>Total</b>	<b>5 351</b>	<b>6 829</b>	<b>28</b>

<sup>a</sup> Voir la section VI. B. pour l'analyse des variations d'une année sur l'autre.

**EFFECTIFS POUR 2005**  
**Budget administratif**

	APR	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P2	P1	Personnel ordinaire			
									Sous-total cadre organique	Sous-total personnel de soutien	Total	Personnel temporaire (Nombre d'EPT)
<b>Bureau du Président et du Vice-Président (OPV)</b>												
Bureau du Président		1			1				2	3	5	
Bureau du Vice-Président				1					1	1	2	1
Bureau de l'audit interne				1	1		1		3	2	5	1
Bureau du Conseiller général			1		3	1			5	4	9	1
Division de la mobilisation de ressources			1	1	3				5	2	7	5
Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord (NALO)												4
<b>Total OPV</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>28</b>	<b>12</b>
<b>Département gestion des programmes (PMD)</b>												
Bureau du Président adjoint	1			5	1	1			8	3	11	
Division Afrique de l'Ouest et du Centre			1	6	3				10	8	18	1
Division Afrique orientale et australe		1		9	1				11	7	18	
Division Asie et Pacifique			1	7	1	1			10	7	17	
Division Amérique latine et Caraïbes		1		6	1				8	7	15	
Division Proche-Orient et Afrique du Nord			1	7					8	6	14	
Division consultative technique		1		7					8	6	14	
<b>Total PMD</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>47</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>63</b>	<b>44</b>	<b>107</b>	<b>1</b>
<b>Département finances et administration (FAD)</b>												
Bureau du Président adjoint	1								1	1	2	
Bureau du Contrôleur		1		5	1		2		9	20,5	29,5	2
Division de la planification stratégique et du budget					1			1	2	2	4	1
Bureau du Trésorier			1	1	2	1		1	6	4	10	5
Bureau des ressources humaines			1	2	1		2		6	8	14	
Division des systèmes d'information de gestion			1	1	2		1		5	16,5	21,5	9
Division des services administratifs			1	1	1	2			5	22,5	27,5	1
<b>Total FAD</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>74,5</b>	<b>108,5</b>	<b>18</b>
<b>Département affaires extérieures (EAD)</b>												
Bureau du Président adjoint	1	1			1				3	3	6	0
Division de l'information et de la communication			1	1	2		1		5	5	10	4
Division des politiques			1	2	2				5	3	8	0
Bureau du Secrétaire			1	2	5	2			10	23,5	33,5	4
<b>Total EAD</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>34,5</b>	<b>57,5</b>	<b>8</b>
<b>Total général</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>65</b>	<b>36</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>136</b>	<b>165</b>	<b>301</b>	<b>39</b>

**EFFECTIFS POUR 2005**

**Budgets administratifs des fonds supplémentaires et du programme des cadres associés**

	APR	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P2	P1	Personnel ordinaire			Personnel temporaire (Nombre d'EPT)
									Sous-total cadre organique	Sous-total personnel de soutien	Total	
<b>Bureau du Président et du Vice-Président (OPV)</b>												
Division de la mobilisation de ressources						1			1		1	3
Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord (NALO)											0	
<b>Total OPV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Département gestion des programmes (PMD)</b>												
Bureau du Président adjoint									0	1	1	
Division consultative technique									0	1	1	3
<b>Total PMD</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Département finances et administration (FAD)</b>												
Bureau du Président adjoint									0		0	1
Bureau du Contrôleur					1				1	2	3	1
Division de la planification stratégique et du budget				1			1		2	0	2	
Bureau du Trésorier									0	1	1	
Bureau des ressources humaines					1				1	2	3	
Division des services administratifs									0		0	2
<b>Total FAD</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>4</b>
<b>Département affaires extérieures (EAD)</b>												
Bureau du Président adjoint									0		0	1
Division de l'information et de la communication									0		0	1
Division des politiques									0	1	1	
Bureau du Secrétaire									0		0	1
<b>Total EAD</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>13</b>

APR: Président adjoint  
D: Directeur  
P: Cadre organique



**EFFECTIFS POUR 2005**

**MFDP et dépenses non récurrentes**

	<b>Personnel temporaire (Nombre d'EPT)</b>	
	<b>MFDP</b>	<b>Dépenses non récurrentes</b>
<b>Bureau du Président et du Vice-Président (OPV)</b>		
Bureau du Président		
Bureau du Vice-Président		
Bureau de l'audit interne		
Bureau du Conseiller général		
Division de la mobilisation de ressources		
Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord (NALO)		1
<b>Total OPV</b>	-	<b>1</b>
<b>Département gestion des programmes (PMD)</b>		
Bureau du Président adjoint	1	
Division Afrique de l'Ouest et du Centre	3	
Division Afrique orientale et australe	4	
Division Asie et Pacifique	8	
Division Amérique latine et Caraïbes	5	
Division Proche-Orient et Afrique du Nord	6	
Division consultative technique	3	
<b>Total PMD</b>	<b>30</b>	
<b>Département finances et administration (FAD)</b>		
Bureau du Président adjoint		
Bureau du Contrôleur		
Division de la planification stratégique et du budget		
Bureau du Trésorier		
Bureau des ressources humaines		
Division des systèmes d'information de gestion		
Division des services administratifs		7
<b>Total FAD</b>	-	<b>7</b>
<b>Département affaires extérieures (EAD)</b>		
Bureau du Président adjoint		
Division de l'information et de la communication		
Division des politiques		
Bureau du Secrétaire		1
<b>Total EAD</b>	-	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>9</b>

**VENTILATION DES DÉPENSES DE PERSONNEL POUR 2004-2005**

(en milliers de USD)

	2004	2005				
	Budget @ 0,819 EUR/USD	Augmentation/diminution des prix	Projet de budget @ 0,819 EUR/USD	Cadre organique	Personnel de soutien	Autres
Traitements et ajustements de postes	23 156	840	23 997	15 772	8 225	
Allocation d'éducation et autres allocations	2 405	569	2 974	2 443	531	
Cotisations de retraite et d'assurance médicale	7 788	139	7 926	4 380	2 530	1 016
Congés dans les foyers	318	47	365	365		
Indemnités de rapatriement et de licenciement	2 072	-146	1 926	1 117	809	
Déménagement et recrutement	315	143	458			458
<b>Personnel ordinaire</b>	<b>36 054</b>	<b>1 592</b>	<b>37 646</b>	<b>24 077</b>	<b>12 095</b>	<b>1 474</b>
Personnel temporaire à court terme <sup>a</sup>	3 810	528	4 338			
Heures supplémentaires	377	5	382			
Formation	432	0	432			
<b>Total</b>	<b>40 673</b>	<b>2 125</b>	<b>42 798</b>			

<sup>a</sup> Y compris le personnel de soutien engagé à court terme qui figurait auparavant dans la catégorie Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles.

## ACTIVITÉS PRIORITAIRES DE OE ET PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES DU FIDA POUR 2005

Priorités institutionnelles du FIDA pour 2005 <sup>a</sup>	Activités prioritaires de OE pour 2005
1. Évaluation externe indépendante des opérations du FIDA	1.1 Supervision globale de l'évaluation externe indépendante
2. Fonction d'évaluation indépendante	2.1 Mise en œuvre intégrale de la politique d'évaluation 2.2 Élaboration du programme de travail et budget 2006 de OE 2.3 Examen par OE du rapport du Président sur la suite donnée aux recommandations issues des évaluations
3. Mesure des résultats et de l'impact	3.1 Évaluation indépendante de certaines opérations et politiques du FIDA 3.2 Poursuite de l'élaboration des méthodes d'évaluation des projets et d'EEP de OE permettant une évaluation plus précise des résultats et de l'impact 3.3 Production du troisième RARI 3.4 Lancement de l'évaluation institutionnelle du programme pilote de supervision directe 3.5 Élaboration, en consultation avec PMD, d'une proposition concernant le rôle futur de OE et sa contribution au renforcement des capacités d'auto-évaluation du FIDA
4. Rôle de catalyseur du FIDA	4.1 Évaluation des stratégies régionales et de certains programmes de pays et évaluations thématiques

<sup>a</sup> Telles qu'elles sont définies dans les directives stratégiques pour le programme de travail et budget 2005 (Mémoire du 27 avril 2004) et dans le rapport de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA. Les processus et questions politiques clés approuvés dans le cadre de la sixième reconstitution resteront une des priorités du FIDA.

ANNEXE XII

**TABLEAU 1: PROJET DE BUDGET 2005 DE OE PAR DÉPENSES<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

	<b>Budget 2004 recalculé à 0,819 EUR/USD (oct. 2004)</b>	<b>Augmentation/ diminution en termes réels</b>	<b>Budget de OE après augmentation/ diminution en termes réels</b>	<b>Hausse des prix<sup>b</sup></b>	<b>Projet de budget 2005 de OE<sup>c</sup></b>
<b>Dépenses de personnel<sup>d</sup></b>	<b>1 972</b>		<b>1 972</b>	<b>167,30</b>	<b>2 139,30</b>
Personnel ordinaire et à contrat de durée déterminée	1 694		1 694	143	1 837
Personnel temporaire	264		264	24	288
Heures supplémentaires	14		14	0,3	14,30
<b>Évaluations</b>	<b>2 014</b>	<b>50</b>	<b>2 064</b>	<b>44,31</b>	<b>2 108,31</b>
Évaluations au niveau institutionnel et autres activités	471	-15	456	10,36	466,36
EPP	388	195	583	8,54	591,54
Évaluations de stratégies régionales <sup>e</sup>	-	230	230	-	230
Évaluations thématiques	231	-200	31	5,08	36,08
Évaluations de projets	924	-160	764	20,33	784,33
<b>Comité de l'évaluation<sup>f</sup></b>	<b>66</b>		<b>66</b>	<b>1,45</b>	<b>67,45</b>
<b>Voyages officiels</b>	<b>257</b>		<b>257</b>	<b>5,65</b>	<b>262,65</b>
<b>Provision pour imprévus<sup>g</sup></b>	<b>202</b>	<b>-87</b>	<b>114,44</b>		<b>114,44<sup>h</sup></b>
<b>Total</b>	<b>4 511</b>	<b>-37,56</b>	<b>4 473,44</b>	<b>218,71</b>	<b>4 692,16</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Comme le reste du FIDA, OE a appliqué un taux d'inflation de 2,2% au budget approuvé pour 2004.

<sup>c</sup> Les chiffres du présent tableau diffèrent de ceux qui se trouvaient dans le document présenté au Comité de l'évaluation le 15 octobre 2004 en raison de l'emploi d'un autre taux de change (à savoir au taux EUR/USD de 0,819) et d'un nouveau calcul des dépenses de personnel fait par la Division de la planification stratégique et du budget.

<sup>d</sup> La hausse de l'estimation des dépenses de personnel n'est pas due à une augmentation des effectifs, mais aux reclassements et promotions intervenus en 2004 conformément à la décision prise par le Conseil d'administration en décembre 2003 et à des revalorisations des traitements et indemnités décidés dans le cadre du régime commun des Nations Unies. Il y a une différence par rapport aux chiffres présentés au Comité de l'évaluation le 15 octobre 2004 due à la reformulation et à un nouveau calcul des dépenses de personnel fait par la Division de la planification stratégique et du budget.

<sup>e</sup> Il n'y avait pas de ligne budgétaire correspondante en 2004 ni auparavant car OE fera ce genre d'évaluation pour la première fois en 2005.

<sup>f</sup> Comme en 2004, cette ligne doit financer le voyage du comité sur le terrain.

<sup>g</sup> Provision pour imprévus 2004 = 5%.

<sup>h</sup> Provision pour imprévus 2005 = 2,5%.

**TABLEAU 2: BUDGET 2005 DE OE PAR ACTIVITÉ<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

<b>Priorités de OE pour 2004</b>	<b>2004</b>	<b>%</b>	<b>Priorités de OE pour 2005<sup>b</sup></b>	<b>2005<sup>c</sup></b>	<b>%</b>
a) Travaux d'évaluation demandés par le Conseil d'administration et le Comité de l'évaluation et/ou prévus dans le rapport de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA	688	16	a) Supervision de l'EEI	46,92	1
b) Réalisation d'évaluations sélectionnées: niveau institutionnel, programmes de pays, thématiques et de projets	3 088	73	b) Réalisation d'évaluations sélectionnées: niveau institutionnel, stratégies régionales, programme de pays, thématiques et de projets	3 472,20	74
c) Poursuite de l'élaboration des méthodes d'évaluation	466	11	c) Travaux d'évaluation requis par la politique de l'évaluation pour présentation au Conseil d'administration et au Comité de l'évaluation	797,67	17
			d) Élaboration des méthodes, diffusion des résultats de l'évaluation et autres activités	375,37	8
<b>Total</b>	<b>4 242</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>4 692,16</b>	<b>100</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Les priorités de 2005 ne sont pas les mêmes que celles de 2004. Par exemple, les priorités a) et c) de 2004 ne correspondent pas aux priorités a) et c) de 2005. Il faut tenir compte de cette différence lorsqu'on compare les priorités des deux exercices.

<sup>c</sup> Les chiffres du présent tableau ne sont pas les mêmes que ceux qui se trouvent dans le document présenté au Comité de l'évaluation le 15 octobre 2004 en raison de la reformulation du budget sur la base d'un autre taux de change et du nouveau calcul des dépenses de personnel fait par la Division de la planification stratégique et du budget (FS).

**TABLEAU 3: APERÇU DU BUDGET DE L'EEI<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

	<b>Sous-composantes</b>	<b>Montants engagés<sup>b</sup></b>
A.	Coût total de l'équipe d'évaluation	1 248
B.	Coût total des conseillers et consultants de OE	211
C.	Frais de fonctionnement du Comité de pilotage	13
<b>Total</b>		<b>1 472<sup>c</sup></b>

<sup>a</sup> Pour plus de précision sur le budget, voir le document EB/2003/79/R.7.

<sup>b</sup> Le montant du budget approuvé par le Conseil d'administration est de 1,7 million de USD. Le FIDA a déjà reçu au total 815 690 USD à titre de contributions volontaires de différents donateurs pour la réalisation de l'EEI: Belgique 87 690 USD, Canada 228 000 USD, Danemark 300 000 USD, Norvège 50 000 USD, Suède 100 000 USD et Suisse 50 000 USD. Le Royaume-Uni a versé une contribution de 50 000 GBP pour financer la rédaction du mandat préliminaire de l'EEI en 2003.

<sup>c</sup> Engagements jusqu'à la mi-septembre 2004.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE OE POUR 2005**

Domaine prioritaire	Type de travail	Activités d'évaluation	Début de démarrage	Fin prévue pour
a) Supervision de l'évaluation externe indépendante du FIDA.	1. Évaluation externe indépendante	Supervision de l'EEI	Avril 2003	Juillet 2005
b) Réalisation d'évaluations sélectionnées: niveau institutionnel, stratégies régionales, programmes de pays, projets et évaluations thématiques.	2. Évaluations au niveau institutionnel	Évaluation du programme pilote de supervision directe du FIDA	Sept. 2004	Sept. 2005
		Évaluation de la politique de financement rural du FIDA	Sept. 2005	Sept. 2006
	3. Évaluations de stratégies régionales	Évaluation de la stratégie régionale de PI	Janv. 2005	Déc. 2005
		Évaluation de la stratégie régionale de PN	Nov. 2005	Nov. 2006
	4. Évaluations de programmes de pays	Bangladesh, PI	Janv. 2005	Déc. 2005
		Égypte <sup>1</sup> , PN	Janv. 2004	Mars 2005
		Mali, PA	Nov. 2005	Nov. 2006
		Mexique, PL	Janv. 2005	Déc. 2005
		Maroc, PN	Nov. 2005	Nov. 2006
		Rwanda, PF	Janv. 2005	Déc. 2005
5. Évaluations thématiques	Décentralisation en Afrique orientale et australe, PF	Oct. 2003	Mars 2005	
	Agriculture organique en Asie <sup>2</sup> , PI	Nov. 2003	Mars 2005	

<sup>1</sup> Uniquement organisation de la table ronde nationale finale.

<sup>2</sup> À financer par des fonds supplémentaires de l'Italie en vertu d'un accord conclu avec le FIDA en novembre 2002.

Domaine prioritaire	Type de travail	Activités d'évaluation	Date de démarrage	Fin prévue pour
<b>b) Réalisation d'évaluations sélectionnées: niveau institutionnel, stratégies régionales, programmes de pays, projets et évaluations thématiques.</b>	<b>6.1 Évaluations intermédiaires de projet</b>	Éthiopie: Programme spécial pour l'Éthiopie – phase II, PF	Sept. 2004	Mars 2005
		Gambie: Projet de financement rural et d'initiatives communautaires, PA	Juillet 2004	Janv. 2005
		Ghana: Projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut Ghana oriental, PA	Mars 2005	Sept. 2005
		Ghana: Projet de développement agricole du Haut Ghana occidental, PA	Mars 2005	Sept. 2005
		Guinée: Programme de développement local et de réhabilitation agricole au Fouta-Djalon, PA	Oct. 2004	Avril 2005
		Inde: Projet de gestion des ressources communautaires sur les hautes terres de la région nord-est, PI	Oct. 2004	Avril 2005
		Mexique: Projet de développement rural au profit des communautés mayas dans le Yucatan, PL	Sept. 2004	Mars 2005
		Pérou: Projet de développement du couloir Puno-Cuzco, PL	Déc. 2005	Juin 2006
		Ouganda: Programme d'appui à l'aménagement des districts, PF	Oct. 2004	Avril 2005
		Venezuela: Projet de développement économique des communautés rurales pauvres, PL	Mars 2005	Sept. 2005
	<b>6.2. Évaluations terminales</b>	Chine: Projet de développement agricole intégré dans le sud-ouest de la province d'Anhui, PI	Sept. 2005	Mars 2006
		Mongolie: Projet de lutte contre la pauvreté rurale dans la province d'Arhangai, PI	Sept. 2005	Mars 2006
		Maroc: Projet de développement rural dans le Tafilalet et la vallée du Dadès, PN	Mars 2005	Sept. 2005
		Mozambique: Programme de développement de l'élevage familial, PF	Mai 2005	Nov. 2005
		Roumanie: Projet de développement des Apuseni, PN	Sept. 2005	Mars 2006



Domaine prioritaire	Type de travail	Activités d'évaluation	Date de démarrage	Fin prévue pour
c) Travaux d'évaluation spécifiques requis par la politique d'évaluation pour présentation au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration.	7. Comité de l'évaluation	Tenue de quatre sessions ordinaires et d'éventuelles sessions extraordinaires conformément aux mandat et règlement intérieur révisés du Comité de l'évaluation	Janv. 2005	Déc. 2005
		Préparation du programme de travail et budget 2006	Juin 2005	Déc. 2005
		Observations de OE sur le rapport du Président sur la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation	Juin 2005	Sept. 2005
		Troisième RARI	Janv. 2005	Sept. 2005
		Observations de OE sur certaines politiques opérationnelles du FIDA élaborées par la Direction et examinées par le Comité de l'évaluation	n.d	n.d
		Observations de OE sur le rapport intérimaire de PMD sur le portefeuille de projets	Janv. 2005	Avril 2005
d) Travaux méthodologiques, diffusion des résultats de l'évaluation et autres activités	8. Travaux méthodologiques	Poursuite de l'élaboration des méthodes d'évaluation des programmes de pays	Janv. 2005	Déc. 2005
		Proposition concernant la contribution de OE au renforcement des activités d'auto-évaluation du FIDA	Janv. 2005	Déc. 2005
		Dossier d'information complet au sujet des méthodes de OE à l'intention des consultants	Janv. 2005	Déc. 2005
		Conférence sur l'évaluation	Déc. 2004	Avril 2005
	9. Activités de Communication	Rapport de OE, profils et enseignements tirés de l'évaluation et site internet	Janv. 2005	Déc. 2005
	10. Gestion des consultants	Examen de l'approche de OE	Janv. 2005	Déc. 2005
	11. Partenariats	Groupe d'évaluation des Nations Unies, partenariat DDC-OE pour l'évaluation, Groupe d'évaluation des banques multilatérales de développement	Janv. 2005	Déc. 2005
	12. Coordination OPV/OE	Réunions trimestrielles d'examen des activités	Janv. 2005	Déc. 2005
	13. Équipes d'élaboration des projets (EEP)	Deux EEP par évaluateur, pour un total d'environ 16 à 18 équipes en 2004	Janv. 2005	Déc. 2005

**TRAVAUX ACCOMPLIS PAR OE PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS ET AUX ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2004**

Domaine prioritaire	Type de travail	Activités d'évaluation	Résultats planifiés	Situation actuelle (octobre 2004)
a) Travaux d'évaluation requis par le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration et/ou par le rapport de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA	<b>1. Évaluation externe indépendante</b>	Supervision de l'EEI	Le consultant devait produire les documents suivants, que OE devait commenter: rapport initial, rapport d'étude sur dossier, 10 documents de travail relatifs à différents pays, examen de questions institutionnelles et concernant les ressources humaines. Premier projet de rapport à rendre le 5 novembre 2004	Toutes les activités ont été entreprises et tous les résultats obtenus conformément au calendrier
	<b>2. Comité de l'évaluation</b>	Tenue de trois sessions ordinaires et des sessions extraordinaires nécessaires	Tenue de trois sessions ordinaires et de deux sessions extraordinaires	Tenue de trois sessions ordinaires et de deux sessions extraordinaires
		Révision du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation conformément à la décision prise par le Conseil d'administration en avril 2003	Révision à terminer pour décembre 2004	Mandat et règlement intérieur révisés présentés au Conseil d'administration en décembre 2004
		Visite sur le terrain en Indonésie - table ronde nationale sur l'EPP	Visite sur le terrain prévue pour mars 2004	Visite sur le terrain faite comme prévu
	<b>3. RARI</b>	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA	À présenter au Conseil d'administration et au Comité de l'évaluation en septembre 2004	Exécuté comme prévu

Domaine prioritaire	Type de travail	Activités d'évaluation	Résultats planifiés	Situation actuelle (octobre 2003)	
b) Réalisation d'évaluations au niveau institutionnel, de programmes de pays, de projets et d'évaluations thématiques	4. Évaluations au niveau institutionnel	Évaluation du programme pilote de supervision directe du FIDA	À terminer en décembre 2004	Sera terminée en 2005	
	5. Évaluations de programmes de pays	Bénin, PA		À terminer en septembre 2004	Terminée en Mai 2004
		Bolivie, PL		À terminer en septembre 2004	Sera terminée en décembre 2004
		Égypte, PN		À terminer en novembre 2004	Sera terminée au premier trimestre de 2005
		Indonésie, PI		À terminer en mars 2004	Terminée à la date prévue
	6. Évaluations thématiques	Commercialisation et compétitivité en Afrique, PA		À terminer en novembre 2004	Sera terminée en décembre
		Atelier régional sur la vulgarisation agricole et les innovations des agriculteurs, PA		À réaliser en février 2004	Tenu à la date prévue
		Décentralisation en Afrique, PF		À terminer en octobre 2004	Projet de rapport disponible en octobre 2004, sera terminé au début de 2005 <sup>3</sup>
		Agriculture organique en Asie, PI		À terminer en novembre 2004	Rapport d'évaluation disponible en novembre 2004, sera terminé au début 2005 <sup>3</sup>
	7.1 Évaluations intermédiaires de projet	Éthiopie: Programme spécial pour l'Éthiopie – phase II, PF		À commencer en septembre 2004	Commencée comme prévu
		Gambie: Projet de financement rural et d'initiatives communautaires, PA		À commencer en septembre 2004	Commencée en juillet 2004

<sup>3</sup> La dernière étape de l'évaluation, c'est-à-dire la tenue d'un atelier des parties prenantes pour examiner les conclusions et résultats de l'évaluation, a été retardée en raison du départ de deux évaluateurs en 2004. L'atelier sera organisé durant le premier trimestre de 2005.

Domaine prioritaire	Type de travail	Activités d'évaluation	Résultats planifiés	Situation actuelle (octobre 2003)
		Guinée: Programme de développement local et de réhabilitation agricole au Fouta-Djalon, PA	À commencer en mars 2004	Démarrage reporté à octobre 2004 en raison de la suspension du portefeuille, motivée par l'accumulation d'arriérés
		Inde: Projet de gestion des ressources communautaires sur les hautes terres de la région nord-est, PI	À commencer en octobre 2004	Commencée comme prévu
		Jordanie: Projet de gestion des ressources agricoles dans les gouvernorats de Karak et de Tafila, PN	À terminer en juin 2004	Terminée comme prévu
		Laos: Projet de développement rural dans le Sayabouri nord, PI	À terminer en juillet 2004	Terminée comme prévu
		Paraguay: Projet de crédit du Fonds de développement paysan – région orientale du Paraguay, PL	À terminer en juillet 2004	Terminée en novembre 2004
		Sénégal: Projet d'appui aux microentreprises rurales, PA	À terminer en juillet 2004	Terminée comme prévu
		Tunisie: Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Siliana, PN	À terminer en juillet 2004	Terminée comme prévu
		Ouganda: Programme d'appui à l'aménagement des districts, PF	À commencer en septembre 2004	Commencée en octobre 2004
		Venezuela: Projet de développement économique des communautés rurales pauvres, PL	À commencer en octobre 2004	Renvoyée à 2005 et remplacée par une évaluation intermédiaire du projet de développement rural au profit des communautés mayas dans le Yucatan au Mexique, qui s'achèvera en avril 2005
		Viet Nam: Projet de développement en faveur des minorités ethniques dans la province de Ha Giang, PI	À terminer en juillet 2004	Terminée comme prévu
		Viet Nam: Projet de conservation et de valorisation des ressources agricoles dans la province de Quang Binh, PI	À terminer en juillet 2004	Terminée comme prévu

Domaine prioritaire	Type de travail	Activités d'évaluation	Résultats planifiés	Situation actuelle (octobre 2003)
<b>b) Réalisation d'évaluations au niveau institutionnel, de programmes de pays, de projets et d'évaluations thématiques</b>	<b>7.2. Évaluations terminales</b>	Érythrée: Projet d'aménagement des oueds des basses terres de l'Est, PF	À terminer en mars 2004	Terminée comme prévu
		Liban: Projet de régénération pastorale pour les petits exploitants, PN	À terminer en mars 2004	Terminée comme prévu
		Mexique: Projet de développement rural au profit des communautés mayas dans le Yucatan, PL	Non prévu	Commencée en novembre 2004, doit être terminée en avril 2005
<b>c) Poursuite de l'élaboration des méthodes d'évaluation</b>	<b>8. Adaptation régionale du Guide de S&amp;E</b>	Adaptation du Guide de S&E à la région PF	À poursuivre en 2004	Poursuivie comme prévu
		Adaptation du Guide de S&E à la région PN	À poursuivre en 2004	Poursuivie comme prévu
	<b>9. Travaux méthodologiques</b>	Poursuite de l'élaboration des méthodes d'évaluation des programmes de pays	À poursuivre en 2004	Poursuivie comme prévu
		Formation des consultants de OE au cadre méthodologique de l'évaluation des projets	À poursuivre en 2004	Sera faite en 2005
		Formulation de propositions au Comité de l'évaluation pour la pondération des différents éléments du cadre méthodologique d'évaluation des projets	À présenter en septembre 2004	Présentées au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration en septembre 2004
<b>d) Autres activités</b>	<b>10. Programme de OE</b>	Préparation du programme de travail et budget 2005	À préparer entre juin et décembre 2004	Avant-projet présenté au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration en septembre 2004. Document complet présenté au Comité de l'évaluation le 15 octobre
		Examen à mi-parcours du programme de travail	À faire en juin 2004	Fait comme prévu
	<b>11. Communication</b>	Rapports, profils, enseignements et site de OE	À poursuivre en 2004	Poursuivis comme prévu
	<b>12. Gestion des consultants</b>	Réexamen de l'approche de OE	À commencer en 2004	Commencé en 2004, premier document produit en mai 2004

Domaine prioritaire	Type de travail	Activités d'évaluation	Résultats planifiés	Situation actuelle (octobre 2003)
	<b>13. Partenariats</b>	Groupe d'évaluation des Nations Unies, partenariat DDC-OE pour l'évaluation	À poursuivre en 2004	Poursuivis comme prévu
	<b>14. Coordination OPV/OE</b>	Réunions trimestrielles d'examen des activités	Réunions trimestrielles de mars à novembre 2004	Tenues régulièrement
	<b>15. Équipes d'élaboration des projets</b>	Deux EEP par évaluateur pour un total d'environ 16 à 18 équipes en 2004	À poursuivre en 2004	Poursuivie en 2004

**EFFECTIFS DE OE POUR 2005**

	<b>Catégorie</b>	<b>Nombre</b>
<b>Personnel ordinaire</b>	<b>Cadres<sup>a</sup></b>	
	Directeur	1
	Directeur adjoint	1
	Évaluateurs	5
	Évaluateur/responsable de l'information	1
	<b>Personnel de soutien</b>	
	Assistant administratif	1
Assistants d'évaluation	6	
Assistant Systèmes d'information géographique (SIG)	0,5	
	<b>Sous-total</b>	<b>15,5</b>
<b>Personnel temporaire (chapitre X)</b>	<b>Cadres</b>	
	Évaluateur	0,5
	<b>Personnel de soutien</b>	
	Assistants d'évaluation	2
	<b>Total</b>	<b>18</b>

a En 2004, OE avait à sa disposition trois cadres associés financés par différents pays donateurs. Pour 2005, elle n'avait de garantie que pour 12 mois de travail d'un de ces cadres associés. Un des trois cadre associés a quitté le FIDA en août, avant la fin de son contrat, et le contrat des autres expirera en novembre 2004. OE a engagé un processus pour remplacer les deux cadres associés concernés mais ce remplacement dépendra du financement fourni par les donateurs et de la possibilité de trouver des candidats compétents dans les délais requis.